

Damprichard Info

Première photo de L'Avenir - 1880



Réalisation : Commission Communication

Numéro : 86

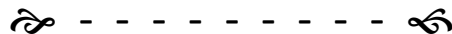
Janvier 2017

L'Harmonie - 1950



De gauche à droite

- 1^{er} rang : Gaston FAIVRE - Constant GUENOT - Delphin BURDET - Abel MERCIER
Paul PIERRE - Honeste CLEMENCE - Jules MOUGIN - Edmond CHAPATTE
- 2^{ème} rang : Roger PRETOT - Roger SILVANT - Antoine MAUVAIS - Gilbert MERCIER
- 3^{ème} rang : Norbert CLEMENCE - André TRIBOULET - Justin GUENOT
Auguste PARREAUX - Jean TATU - Ferjeux MOUGIN - René HEMLER
Jean MAUVAIS
- 4^{ème} rang : Raymond VUILLEMIN - René PARATTE - Maurice PANIZZA - André FAIVRE
Raymond CHAPATTE - André HAUFF - Henri FLEURY - Jean CHAPATTE
Raymond TRIBOULET - Raymond COULOT - René CHAUDRON
Jean FEUVRIER
- 5^{ème} rang : Joseph MERCIER - Emile TISSOT (gauche du drapeau)
Pierre VIGIER (droite du drapeau)



Les Membres de la Commission Communication

vous présentent leurs meilleurs vœux
pour une belle et heureuse année 2017.

Chantal DUBOC
Michel BOBILLIER
Alexandra CABOCEL
Alfonso HEREDIA
Etienne BOBILLIER



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Encore une année qui s'est écoulée dans notre mandat commencé en 2014. Encore une année qui est passée à toute allure, mais qui nous a permis de mener à bien de nombreux et beaux projets. Une année 2016 encore très riche en travaux et réflexions sur nos futurs investissements.

Comme en 2015, les vœux du Maire à la population ont été reconduits le 9 janvier 2016 et également le 14 janvier 2017. C'est désormais devenu un rendez-vous incontournable de rencontre entre les personnes du village et un moment convivial partagé par la Municipalité et tous les administrés présents.

Un autre temps important de festivités a eu lieu en 2016 à Damprichard à l'occasion de la manifestation organisée pour la fête nationale le 13 Juillet.

Tout au long de l'année 2016, la révision de notre Plan d'Occupation des Sols (POS) pour le transformer en Plan Local d'Urbanisme (PLU) a demandé la tenue de plusieurs séances de travail : le dossier avance et une réunion publique d'information aura lieu le 13 février 2017 à la salle polyvalente.

Les principaux investissements de 2016 se sont concentrés sur la voirie : l'aménagement de la rue du Général Farine et de la rue de l'Industrie a été réalisé à partir de septembre, il a permis la sécurisation du carrefour et de l'arrêt de bus à l'intersection de ces deux rues. De même, le chemin de Roichenois a fait l'objet d'une réfection complète jusqu'au réservoir.

Les bâtiments communaux ont également profité de travaux en 2016 avec la rénovation du toit du presbytère et la mise aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) pour le périscolaire, l'église, l'accès au stade et aux vestiaires.

L'année 2017 sera encore très remplie pour l'équipe municipale : en effet, la rénovation complète de la salle polyvalente et du foyer des Anciens nous occupera au niveau de l'étude du projet jusqu'au printemps et avec les travaux à partir de septembre pour une année environ.

Je terminerai en vous présentant à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année qui vient de débuter. Je souhaite qu'elle vous apporte de grands moments de bonheur, la confiance en l'avenir et une bonne santé.

Bonne et heureuse année 2017 à tous !

Anthony MERIQUE

Sommaire

| | |
|---|---------|
| ❖ Le Mot du Maire | Page 1 |
| ❖ Sommaire | Page 2 |
| ❖ Les Informations Communales | Page 3 |
| ➤ Récapitulatif des compte-rendu | Page 4 |
| ➤ Changement à la Commission de Communication | Page 14 |
| ➤ Du nouveau à l'école primaire..... | Page 14 |
| ➤ Le projet de la salle polyvalente – Aménagements très appréciés | Page 15 |
| ➤ Etat des travaux de Voirie | Page 16 |
| ➤ Les toits se font une beauté . . . les aménagements - Commission Forêts | Page 17 |
| ➤ Peuplement forestier à Damprichard | Page 18 |
| ➤ Vive les années en 6 - Les Séniors en fête | Page 20 |
| ➤ Etat civil de l'année 2016 | Page 21 |
| ➤ Plan Local d'Urbanisme - Terrain multisport | Page 22 |
| ➤ L'eau potable..... | Page 23 |
| ➤ Commémoration de la Fête nationale..... | Page 24 |
| ➤ Petites graines deviendront fleurs | Page 25 |
| ❖ Vie associative | Page 26 |
| ➤ Les Anciens Combattants - Infos de l'ABCD | Page 27 |
| ➤ Echos du Comité des Fêtes..... | Page 28 |
| ➤ Nouveau logo pour le Judo - Infos du Tennis de table..... | Page 29 |
| ➤ Ça bouge au Ski-Club | Page 30 |
| ➤ Petits échos du Club 3 Amitié Loisirs..... | Page 31 |
| ➤ Quoi de neuf à l'association des Parents d'élèves | Page 32 |
| ➤ La Bretagne à Damprichard | Page 32 |
| ❖ Divers | Page 33 |
| ➤ Quelques nouvelles des P'tits loups de la Maternelle..... | Page 34 |
| ➤ La Compagnie théâtrale..... | Page 34 |
| ➤ L'école primaire, une école . . . plurielle | Page 35 |
| ➤ Dates à retenir | Page 36 |
| ❖ Instants Détente | Page 37 |
| ➤ Il était une fois . . . Le tacot..... | Page 38 |
| ➤ Souvenirs . . . Souvenirs . . . Quelques extraits du Tour du village | Page 40 |
| ➤ A vos crayons | Page 41 |
| ❖ Harmonie l'Avenir | Page 42 |
| ➤ Concert à Neuchâtel | Page 43 |
| ➤ Rétrospective..... | Page 44 |
| ➤ Les représentations | Page 44 |
| ➤ Les formations musicales | Page 48 |
| ➤ Les points forts | Page 49 |

Le Damprichard Info porte sur le 140^{ème} anniversaire de "l'Harmonie l'Avenir".
Les informations et les photos ont été recueillies dans les archives de l'association.
Malgré les recherches, certaines personnes n'ont pas pu être identifiées,
nous comptons sur vous pour nous renseigner. Merci.

Les Informations Communales

L'harmonie sur les marches de l'église - 1961

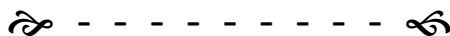


De gauche à droite

- 1^{er} rang : Bernard PARENT - René HEMLER - Jean MAUVAIS - Louis NAPPEZ (Président)
Honeste CLEMENCE (Directeur) - Maurice PANIZZA - Emile BESSOT
Raymond CHAPATTE - Roger SILVANT
- 2^{ème} rang : Bernard SIGVART - Michel PARATTE - Bernard HENZELIN - Georges JEANNERET
Hervé RACINE - Louis MUNNIER - Roland PARREAUX - Gabriel LACHAT
André FAIVRE - Auguste PARREAUX - Michel MUNNIER - Raymond COULOT
Yves SILVANT - Bernard JEANNERET
- 3^{ème} rang : Henry FLEURY - Maurice BLANC - Pierre VIGIER - Justin SIGVART
Emile TISSOT (porte drapeau) - Antoine MAUVAIS - Fernand GROSLAMBERT
Bernard FEUVRIER - Raymond VUILLEMIN - René CHAUDRON

Récapitulatifs des compte-rendu

Le Conseil municipal se réunit une fois par mois. Un compte-rendu est édité après chaque séance. Il est affiché dans l'espace des publications de la mairie et consultable sur le site internet.



Compte-rendu du 4 juillet 2016

I. URBANISME

La commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour les immeubles sur les parcelles cadastrées :

- ✓ AC N° 368 - 25 rue du Finage pour une surface de 9 ares 24 à M. Denis HUMBERTCLAUDE.
- ✓ AC N° 247 et AC N° 292 - rue du Général de Gaulle pour une contenance respective de 3 ares et 2 ares 83 ca à la SCI Des COMBES représentée par M. et Mme Jean-Marc BOUVIER.

II. PERISCOLAIRE

Augmentation des tarifs des tranches du périscolaire au 01/09/2016 : Délibération N°12.07

Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs de 1% par tranche au 1^{er} septembre 2016. Nouveaux tarifs applicables :

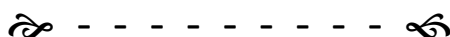
- ✓ **Matin**
 - 06h45 à 07h30 :1.73 € (L'enfant peut apporter une collation le matin)
 - 07h30 à 08h30 :2.26 €
- ✓ **Midi** :
 - 11h45 à 12h30 :1.73 € (sans repas)
 - 12h30 à 13h30 :2.26 €
 - 11h45 à 13h30 :7.84 € (avec repas)
- ✓ **Soir**
 - 15h30 à 16h30 :2.26 €
 - 16h30 à 17h15 :3.37 € (avec goûter)
 - 17h15 à 18h00 :1.73 € (tarifs sous réserve d'augmentation)

L'assemblée accepte à l'unanimité l'augmentation proposée.

III. AFFAIRES DIVERSES

Inauguration de l'aire de jeux

Samedi 2 juillet 2016, l'aire de jeux située derrière la salle polyvalente a été inaugurée. Le Crédit Agricole de Maïche a remis un chèque de 1 500.00 euros pour participer au financement de cette opération.



I. FINANCES

Décision N°4/2016

Le Maire décide de réaliser l'encaissement correspondant au remboursement de GROUPAMA suite au sinistre sur un potelet pour la somme de 265.00 euros.

Décision modificative N°2/2016

Par arrêté préfectoral N° PREFECTURE-DRCT-BCBD-20160809-004 du 9 août 2016 portant contribution au titre du fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) 2016, le montant prélevé pour Damprichard s'élève à 20 185,00 euros. Il y a lieu de prendre une décision modificative pour couvrir ce prélèvement (15 000,00 euros budgétisés au BP).

Le Maire propose d'augmenter les crédits de 5 185.00 euros du compte 73925 (FPIC) et de diminuer le compte 022 (dépenses imprévues) pour la même somme.

L'assemblée vote à l'unanimité la décision N°2/2016 susmentionnée.

Reversement par le SYDED d'une fraction de la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) : Délibération N° 15.09

Le comité syndical du SYDED, lors de sa séance du 27 juin 2016, a délibéré pour prendre les décisions suivantes :

- ✓ Appliquer à la Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE) perçue en sa qualité d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, le coefficient multiplicateur de six (6) à compter du 1^{er} janvier 2017, sur le territoire de ses communs membres, dont la population totale recensée par l'INSEE est inférieure ou égale à 2 000 habitants ;
- ✓ Reverser à toutes ses communs membres en lieu et place desquelles il perçoit la Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE), une fraction égale à 35% du montant de taxe perçue sur leur territoire respectif, sous réserve que ces communes prennent une délibération concordante à la présente avant le 1^{er} octobre 2016 pour application à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité ces décisions.

II. URBANISME

DPU

La commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour les immeubles sur les parcelles cadastrées :

- ✓ AD N° 295, Au Village pour une surface de 1 are 47 ca à M. David FREZARD.
- ✓ AE N° 18, place du 3^{ème} Tirailleurs Algériens et AE N° 19, Au Village pour une contenance respective de 1 are 90 ca et 3 ares 45 ca à M. Romain CARRE et Mme Orlane BOSQUET.
- ✓ AB 19, rue du Stade pour une surface de 5 ares 41 ca à M. Faïcel GAROUI. Monsieur le Maire informe que le compromis de vente signé avec M. GAROUI est rompu et qu'un nouveau compromis est déjà signé avec une autre personne.

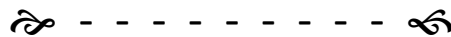
III. AFFAIRES DIVERSES

Projet Educatif De Territoire : PEDT

M. Jean-Pierre JACOULOT donne lecture du courrier de l'Inspecteur de l'Académie en date du 11/07/2016 pour la mise en œuvre d'un PEDT¹. La commune renouvelle son choix de ne pas mettre en place de PEDT comme pour l'année scolaire écoulée.

Eclairage public

Anthony MERIQUE rend compte à l'assemblée d'un diagnostic réalisé par le SYDED² concernant la dépense relative à l'éclairage public ; une convention pour une assistance à maîtrise d'ouvrage sera proposée.



Compte-rendu du 3 octobre 2016

I. FINANCES

Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation de l'éclairage public avec le Syndicat Mixte d'Energie du Doubs (SYDED) : Délibération N°16.10

Monsieur le Maire explique qu'il est souhaitable d'être accompagné administrativement et techniquement pour les travaux de rénovation et d'éclairage public prévus dans la commune en signant une convention concordante avec le SYDED pour la mise en œuvre du conseil en énergie partagée (CEP). Le montant des travaux s'élève à : 500.00 € pour le forfait de base et 12 €/points lumineux soit 4492.00 € au maximum. M. Jean-Pierre JACOULOT, 2^{ème} Adjoint, est désigné référent "Eclairage public" de l'opération et Mme Christelle CARTIER, Secrétaire générale, est nommée pour la transmission des informations.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le SYDED concernant un service d'assistance et de conseils en éclairage public et la mise à disposition d'un agent spécialisé.

Demande de subvention au Conseil départemental pour l'aménagement communal du chemin rural N°10 "Les Fosses" : Délibération N°21.10

Pour la réalisation d'un projet d'aménagement routier sur le chemin rural N° 10 à Damprichard, Monsieur le Maire propose de faire la demande d'une subvention au Conseil départemental.

Le Conseil municipal, l'exposé du Maire entendu, décide de solliciter une subvention au Conseil départemental en vue de financer les travaux d'aménagement de voirie rurale. Le montant s'élève à 31 710.00 € HT soit 38 052.00 € TTC, le plan de financement est le suivant :

| | |
|--|-------------|
| ✓ Fonds libres | 29 807.40 € |
| ✓ Subvention Conseil départemental (31 710.00 x 26 %)..... | 8 244.60 € |

¹ PEDT : **Projet Educatif De Territoire**

² SYDED : **Syndicat Mixte d'Electricité du Doubs**

II. PERISCOLAIRE

M. Jean-Pierre JACOULOT donne lecture du compte-rendu de la réunion périscolaire du 19 septembre 2016. La fréquentation est importante et le budget est à l'équilibre.

III. URBANISME

DPU

La commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour les immeubles sur les parcelles cadastrées :

- ✓ E N° 396, le Rang du Moulin pour une surface de 11 ares 65 ca à la SCI JMT.
- ✓ AC N° 162, rue des Tilleuls pour une surface de 7 ares 01 ca à M.Eddy DELETTRE.
- ✓ AL N° 157, Lotissement La Combe pour une surface de 1 are 57 ca à M. Sébastien-Claude RENAUD et Mme Aurélie JACQUIN.

IV. INTERCOMMUNALITE

Monsieur le Maire explique le diagnostic financier réalisé par un cabinet d'expertise sur la fiscalité professionnelle unique adoptée en conseil communautaire.

Cette étude a été réalisée avec les produits fiscaux des 43 communes issues de l'extension de la CCPM¹ qui sera effective au 1^{er} janvier 2017. Il informe que les ménages ne sont pas impactés par cette nouvelle mesure financière.

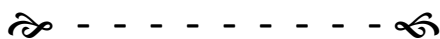
La compétence scolaire intègre les compétences de la CCPM seulement pour les écoles classées dans une zone de revitalisation rurale au 1^{er} septembre 2016. M. Jean-Pierre JACOULOT s'interroge sur le bienfondé de cette nouvelle compétence pour la CCPM.

V. AFFAIRES DIVERSES

Par courrier du 21 septembre 2016, Le département a informé la commune de la possibilité de remettre un "Prix-Jeune de l'engagement, du sens civique et du dévouement : les chemins de l'honneur". Anthony MERIQUE demande à l'assemblée si un jeune de la commune serait susceptible d'être nommé à ce prix.

Sécurisation carrefour centre bourg

Mme Alexandra CABOCEL demande que la commune sécurise le carrefour du centre-bourg. L'assemblée délibère pour réaliser une étude (12 votes pour et 4 abstentions).



¹ CCPM : Communauté de Communes du Pays de Maïche

Compte-rendu du 12 décembre 2016

I. FINANCES

Vote des tarifs 2017 : Délibération N° 31.12

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les tarifs 2017 proposés par la commission Finances réunie le 14/11/2016.

| <u>TARIFS 2017</u> | <u>2016</u> | <u>2017</u> |
|---|-------------|----------------|
| Eglise | | |
| Indemnité gardiennage église : circulaire préfectorale | 119,55 € | Indice 06-2017 |
| Terrain communal (indice des fermages) en % | - 0,42 % | |
| Parcelle D 30 : 2 HA 95 A 80 CA | 144,06 € | Indice 10-2017 |
| Parcelle C 409 : 62 A 66 CA | 30,52 € | |
| Parcelle C 154 : 99 A 50 CA | 88,11 € | |
| Parcelle D 433 : 3 HA 26 A 14 CA | 505,42 € | |
| Location de bâtiments communaux | | |
| <u>Indice national du coût de la construction</u> | | |
| Chalet du ski (par an) | 243,24 € | 244,45 € |
| Buvette au stade (par an, non révisable) | 120,00 € | 120,00 € |
| Locaux Maison des Associations | - | - |
| <u>Indice des loyers commerciaux</u> | | |
| Locaux Powerfit (pas de charge pendant 3 ans) | 846,64 € | 846,64 € |
| <u>Indice de référence des loyers</u> | | |
| La Poste : appartement | 469,25 € | Indice 01-2017 |
| La Poste : garage | 20,00 € | 20,00 € |
| La Poste : bureaux | 913,73 € | 904,86 € |
| Presbytère : logement de Mr. BOBILLIER | 273,95 € | 273,95 € |
| Presbytère : garage de Mr. BOBILLIER | 20,00 € | 20,00 € |
| Presbytère : logement de Mme RACINE | 352,05 € | Indice 01-2017 |
| Ecole maternelle : logement 1 – T2 – 50 m ² | 293,08 € | 293,08 € |
| Ecole maternelle : logement 2 – T4 – 78 m ² | 459,05 € | 459,05 € |
| Ecole maternelle : logement 3 – T4 – 73 m ² | 431,39 € | 431,39 € |
| Ecole maternelle : logement 4 – T2 – 46m ² | 270,84 € | 270,84 € |
| Appartement salle polyvalente | 200,16 € | - |
| Location Foyer 3^{ème} âge (sans augmentation pour 2017) | | |
| Journée ou soirée avec repas | 135,00 € | 135,00 € |
| Part Foyer | 57,00 € | 57,00 € |
| Petite manifestation, apéritif | 81,00 € | 81,00 € |
| Part Foyer | 34,00 € | 34,00 € |
| <u>Adhérent au Foyer</u> | | |
| Journée ou soirée avec repas | 103,00 € | 103,00 € |
| Part Foyer | 34,00 € | 34,00 € |
| Petite manifestation, goûter d'enterrement | 69,00 € | 69,00 € |
| Part Foyer | 23,00 € | 23,00 € |

| Location salle polyvalente (sans augmentation pour 2017) | | | |
|--|-------------|------------|------------|
| Manifestation privée 1 jour | Damprichard | 304,00 € | 304,00 € |
| Manifestation privée 1 jour | Extérieur | 425,00 € | 425,00 € |
| Manifestation privée 2 jours | Damprichard | 425,00 € | 425,00 € |
| Manifestation privée 2 jours | Extérieur | 534,00 € | 534,00 € |
| Apéritif mariage | Damprichard | 176,00 € | 176,00 € |
| Apéritif mariage | Extérieur | 210,00 € | 210,00 € |
| Goûter d'enterrement | Damprichard | 116,00 € | 116,00 € |
| Goûter d'enterrement | Extérieur | 195,00 € | 195,00 € |
| Petite manifestation à but lucratif, sans repas | Damprichard | 176,00 € | 176,00 € |
| Petite manifestation à but lucratif, sans repas | Extérieur | 233,00 € | 233,00 € |
| Manifestation à but lucratif, avec repas | Damprichard | 452,00 € | 452,00 € |
| Manifestation à but lucratif, avec repas | Extérieur | 673,00 € | 673,00 € |
| Manifestation à but non lucratif, sans repas | Damprichard | 145,00 € | 145,00 € |
| Manifestation à but non lucratif, sans repas | Extérieur | 176,00 € | 176,00 € |
| Manifestation à but non lucratif, avec repas | Damprichard | 210,00 € | 210,00 € |
| Manifestation à but non lucratif, avec repas | Extérieur | 244,00 € | 244,00 € |
| Assemblée générale de société | Damprichard | 233,00 € | 233,00 € |
| Assemblée générale de société | Extérieur | 310,00 € | 310,00 € |
| Forfait occupation | | 52,00 € | 52,00 € |
| Banquet des classes | | 52,00 € | 52,00 € |
| Bac à ordures ménagères supplémentaire | | 6,50 € | 6,50 € |
| <i>Une location gratuite par an et par association de Damprichard : le forfait occupation reste dû</i> | | | |
| Salle d'Honneur | | | |
| Compagnie théâtrale de Damprichard, écoles, spectacle, conférence | | Gratuit | Gratuit |
| Associations de Damprichard | | Gratuit | Gratuit |
| Associations extérieures | | 60,00 € | 62,00 € |
| Petite manifestation culturelle, ponctuelle, lucrative | | 100,00 € | 102,00 € |
| Atelier public de distillation | | | |
| Habitants de Damprichard, la journée | | 30,00 € | 31,00 € |
| Habitants de l'extérieur, la journée | | 46,00 € | 47,00 € |
| Droits de places | | | |
| Forfait emplacement grand étalage (camion outils) | | 30,00 € | 31,00 € |
| Forfait emplacement petit étalage (camion de pizzas, autres) | | 13,00 € | 14,00 € |
| Manifestation à caractère exceptionnel | | 2,00 € | 2,00 € |
| Forfait foires annuelles de la Saint Jean et Saint Martin | | 407,00 € | 415,00 € |
| Terrasses de restaurant – 50 m ² | | | 20,00 € |
| Concessions cimetières | | | |
| Tombe simple 2 m ² - 15 ans | | 89,00 € | 91,00 € |
| Tombe simple 2 m ² - 30ans | | 178,00 € | 182,00 € |
| Tombe double 4 m ² - 15 ans | | 178,00 € | 182,00 € |
| Tombe double 4 m ² - 30 ans | | 356,00 € | 364,00 € |
| Columbarium 15 ans - 1 case - 0.125 m ² | | 706,00 € | 720,00 € |
| Columbarium 30ans - 1 case - 0.125 m ² | | 1 060,00 € | 1 081,00 € |
| Renouvellement columbarium 30 ans | | 353,00 € | 360,00 € |
| Renouvellement columbarium 15 ans | | 530,00 € | 541,00 € |
| Urne en terre – 15 ans - 1 m ² | | 45,00 € | 46,00 € |
| Urne en terre – 30 ans - 1 m ² | | 90,00 € | 92,00 € |

| Travaux réalisés par les Employés communaux | | |
|---|---------|---------|
| Coût horaire par un Employé | 31,00 € | 32,00 € |
| Coût horaire avec le tracteur | 43,00 € | 44,00 € |
| Coût horaire avec remorque | 8,50 € | 9,00 € |
| Coût horaire girobroyeur | 11,50 € | 12,00 € |
| Coût horaire avec tondeuse, machine à peinture | 19,50 € | 20,00 € |
| Coût horaire petites machines, taille haies | 11,50 € | 12,00 € |
| Coût du Master au km | 0,85 € | 0,90 € |
| Divers | | |
| Location loge à Roichenois à Robert DIDIER | 22,00 € | 22,50 € |
| Location domaine public DEMOLY Pierre, aisances autour propriété | 17,50 € | 18,00 € |
| Location domaine public DEMOLY Pierre garages (bail pour 100 frs) | 15,24 € | 15,24 € |
| Location bail de chasse ACCA Damprichard | 90,00 € | - |
| Location domaine public garage TERVEL 2 pompes | 24,00 € | 24,50 € |

II. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Les travaux d'investissement prévus pour le budget 2017 sont :

- ✓ La rénovation complète de la salle polyvalente pour un montant de dépenses totales de 1 404 960.00 € TTC avec 323 547.14 euros de recette et 550 000.00 euros d'emprunt.
- ✓ La classe mobile sera complétée par des tableaux numériques pour un montant de 23 342.40 euros TTC financé en partie avec 18 265.00 euros de recettes.
- ✓ La réalisation d'un terrain multisports pour un montant de 22 118.40 euros TTC financé en partie avec 9 842.40 euros de recettes.
- ✓ Les travaux de maîtrise de l'éclairage public débuteront en 2017 pour un montant de 60 000.00 euros TTC avec 31 342.40 euros de recettes.

Décision N°9/2016

Le Maire décide de réaliser un prêt total de 550 000.00 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement des travaux de la restructuration complète de la salle polyvalente dont les caractéristiques financières sont les suivantes

- ✓ Montant du Prêt.....550 000.00 €
- ✓ Durée d'amortissement.....15 ans
- ✓ Périodicité des échéances.....Annuelle
- ✓ Taux d'intérêt actuariel annuel.....0 %
- ✓ Amortissement constant
- ✓ Typologie Gissler 1A

et de signer seul le contrat de prêt réglant les conditions de celui-ci et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

Décision modificative N°3/2016

Pour réaliser le prêt précité, le budget en cours doit faire apparaître les inscriptions budgétaires suivantes :

Augmentation des crédits au compte 21318 opération N° 106 : salle polyvalente pour un montant de 550 000.00 euros en dépense et augmentation de 550 000.00 euros au compte 1641 : emprunts en cours en recette de la section d'investissement.

Décision modificative N°4/2016

Pour réaliser l'achat d'une classe numérique pour l'école primaire, il est nécessaire de créer une nouvelle opération N° 109 : Ecole numérique avec une augmentation de 10 000.00 euros en crédit au compte 2183-109. Pour équilibrer cette dépense on retire 10 000.00 euros à l'opération N° 104 : Accessibilité vestiaire foot au compte 2313 où les crédits sont disponibles.

Admission des créances en non-valeur : Délibération N° 29.12

Monsieur le Maire explique que la créance de :

- ✓ M. MOUGIN Frédéric est devenue irrécouvrable. Il y a lieu de passer la somme de 42.42 euros en créance irrécouvrable.
- ✓ L'association DISCO-VACANCES est devenue irrécouvrable. Il y a lieu de passer la somme de 2 278.39 euros en créance irrécouvrable.

Montant des travaux éclairage public avec le SYDED¹ : Délibération N° 32.12

Le Maire expose au Conseil municipal qu'il est envisagé de réaliser des travaux de rénovation du parc communal d'éclairage public situé sur la commune de Damprichard dont le montant s'élève à 50 000.00 € HT. Le plan de financement envisagé est le suivant :

- ✓ Fonds libres 28 668.00 €
- ✓ Subvention SYDED 21 500.00 €
- ✓ Remboursement FCTVA..... 9 842.00 €

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés :

- ✓ **S'engage** à réaliser et à financer les travaux ;
- ✓ **Sollicite** l'aide financière du SYDED ;
- ✓ **Demande** l'autorisation de commencer les travaux avant l'intervention de la décision attributive de subvention ;
- ✓ **S'engage** à réaliser les travaux dans un délai de un an à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

Acquisition des parcelles appartenant au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : Délibération N° 30.12

Dans le cadre de la suppression du budget CCAS², le Maire propose de réaliser l'acquisition des parcelles sises à Damprichard suivantes :

- ✓ Lieu-dit "Au Village" cadastrée section AC N°73 moyennant le prix de 133.64 €, N°82 et N°10 moyennant le prix de 1 735.50 € et N°83 moyennant le prix de 223.64 €.
- ✓ Lieu-dit "Les Pesses" cadastrée section D N°254 moyennant le prix de 361.42 €.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil municipal autorise à l'unanimité la commune à acquérir les parcelles aux prix indiqués ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition auprès du notaire.

Dissolution du budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : Délibération N° 34.12

Monsieur le Maire informe que les opérations du budget CCAS sont terminées. Il y a lieu de mettre fin à ce budget CCAS. Les résultats 2016 seront repris au budget communal en 2017. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-préfecture et de la publication.

¹ SYDED : Syndicat Mixte d'Electricité du Doubs

² CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Dissolution du syndicat des Communes Forestières du Triage de Damprichard au 31/12/2016 : Délibération N°35.12

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le seul bien du syndicat des Communes Forestières du Triage de Damprichard a été vendu le 6 décembre 2016. M. Justin MARGUERON, Président, a signé l'acte de vente de la maison située rue du Stade à Damprichard, cadastrée Section AB N°19, au profit de Mme et M. Matthieu HENZELIN, moyennant le prix de 115 000.00 euros

Il a été proposé aux communes membres de demander à Monsieur Le Préfet la dissolution du syndicat des Communes Forestières du Triage de Damprichard. La proposition de ventilation s'établit ainsi :

| | | | |
|----------------------------------|--------|-------------------------------|--------|
| Commune de Belfays | 7.7 % | Commune d'Urtière | 5,3 % |
| Commune de Ferrières-Le-Lac..... | 6.1 % | Commune de Tréwillers | 26,4 % |
| Commune de Charmauvillers | 18,9 % | Commune de Fessevillers | 9,1 % |
| Commune de Damprichard | 20.4 % | Commune de Goumois | 6.1 % |

Dans sa séance du 8 décembre 2016, les communes membres du syndicat ont approuvé à l'unanimité cette répartition. Une demande de dissolution du syndicat des Communes Forestières du Triage de Damprichard sur ces propositions a été faite auprès de M. le Préfet.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de dissoudre le syndicat des Communes Forestières du Triage de Damprichard au 31 décembre 2016. Les résultats 2016 seront repris au budget communal en 2017.

III. URBANISME

DPU

La Commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour les immeubles sur les parcelles cadastrées :

- ✓ AD N°158, rue du Professeur Grammont pour une surface de 7 ares 07 ca à M. et Mme Edgar Filipe DIAS DOS SANTOS.
- ✓ AB N°19, rue du Stade pour une surface de 5 ares 41 ca à M. et Mme Matthieu HENZELIN.
- ✓ AL N°27 2, rue Jacques Prévert pour une surface de 8 ares 65 ca à M. Sébastien JUNET.
- ✓ AB N°234, chemin de la Vie des Chênes pour une surface de 54 ca à M. Dino MELINE.
- ✓ AB N°219, 221,234, 13 rue du Stade et Chemin de la Vie des Chênes pour une surface respective de 5 ares 97 ca, 2 ares 90 ca et 54 ca à M. Anthony MOUGIN et Melle Justine MAURICE.

Zonage Plan Local d'Urbanisme :

M. Gabriel BULIARD demande le classement en zone urbanisable les parcelles cadastrées section AC N° 179, 178, 180, 102, 30 et 31 situées en zone artisanale.

IV. PERSONNEL

Mise en place à partir 1^{er} janvier 2017 du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP, composé de l'IFSE¹ et éventuellement du CIA²) : Délibération N° 33.12

¹ IFSE : Indemnité des Fonctions, des Sujétions et d'Expertise

² CIA : Complément Indemnitare Annuel

V. INTERCOMMUNALITÉ

Approbation des statuts modifiés de la Communauté de Communes du Pays de Maïche : Délibération N° 28.12

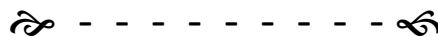
Monsieur le Maire rappelle que la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république, dite "loi NOTRe", a organisé le transfert, au profit des communautés de communes, de nouvelles compétences au 1^{er} janvier 2017.

A ce titre, il était notamment indispensable de procéder avant le 31 décembre 2016 à une modification des compétences de la communauté de communes afin de mettre en concordance les statuts de la CCPM¹ avec les exigences légales découlant des dispositions en vigueur issues, notamment, de la loi NOTRe.

La présente délibération a pour objet d'approuver les statuts modifiés de la communauté de communes du Pays de Maïche.

VI. AFFAIRES DIVERSES

- ✓ M. René DESTAING demande la suppression de la servitude située sur la parcelle cadastrée AB N° 213 dont il est propriétaire. Un courrier réponse lui sera adressé pour l'informer de la prise en compte de sa demande et de la future démarche avec le SIAP².
- ✓ Demande de Mme Estelle BARTHOULOT concernant les possibles nuisances sur le chemin de la Vie des Chênes, elle demande que la commune trouve une autre solution quant à la circulation de camions sur cette voie. Un courrier sera envoyé pour expliquer la décision de la commune.
- ✓ Mme Brigitte MAIRE donne le bilan du repas des seniors qui a eu lieu le 5 novembre 2016 : 135 menus ont été servis lors du repas et 105 colis distribués aux personnes de 75 ans ou plus et qui n'ont pas pu être présentes au repas.
- ✓ Mme Chantal DUBOC présente le rapport d'activité 2015 du SIAS ainsi que le bilan de l'accueil Loisirs Sans Hébergement (ALSH).



¹ CCPM : Communauté de Communes du Pays de Maïche

² SIAP : Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Plateau

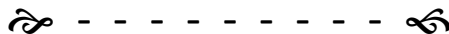
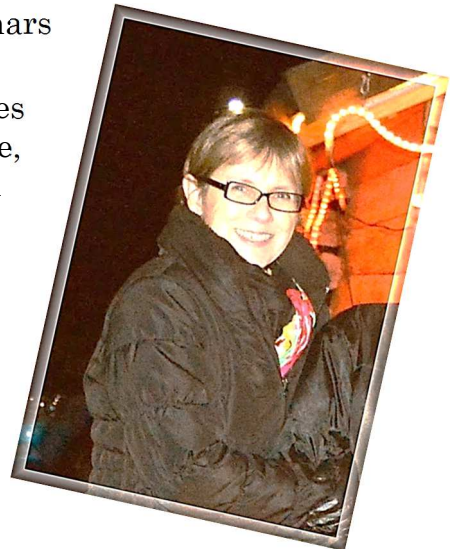
Changement à la commission de Communication

Viviane PREVITALI, membre de la commission depuis mars 2008, se retire du groupe.

Sa bienveillance, son style d'écriture, son humour, ses idées novatrices, son ardeur, son intérêt pour la vie du village, seront très regrettés. Merci, Viviane, pour tout ce travail accompli et ta présence si agréable parmi nous.

Toute personne qui souhaite apporter son concours à la commission sera la bienvenue. Ainsi, elle pourra participer entre autres : à la rédaction du bulletin municipal, à la refonte du site internet de la mairie, à la présentation du village dans divers supports de communication, émettre de nouvelles suggestions . . .

N'hésitez pas à rejoindre la commission !



Du nouveau à l'école élémentaire . . .

En 2010, la nouvelle école élémentaire "Les Marronniers" était équipée d'une classe informatique et d'un tableau interactif. Depuis, les techniques ont évolué tout comme les programmes pédagogiques. Des ressources numériques, mises à la disposition des enseignants, familiarisent les élèves dans leur formation scolaire et facilitent le passage du primaire au collège.

Pour utiliser dans les meilleures conditions les nouvelles applications, le Ministère de l'Education Nationale a lancé un vaste projet d'équipement numérique dans les collèges et les écoles. Des aides financières de l'état sont proposées aux communes pour adhérer à ce programme éducatif.

Dans le courant de l'année 2017, la commune équipera l'école primaire d'une classe mobile.

Ce matériel se présente sous la forme d'une valise sécurisée sur roulettes pour optimiser la navigation entre les classes.

Elle est adaptée pour 15 tablettes hybrides et un ordinateur portable pour l'enseignant. Cet équipement répond au cahier des charges spécifique, rigoureux et recommandé par le Ministère de l'Education

nationale. De plus, les machines sont équipées des applications utilisées et prévues dans le cadre des programmes scolaires.



En parallèle, quatre tableaux avec vidéoprojecteurs interactifs seront installés dans les classes. Ils permettront aux enseignants et aux élèves de visualiser, participer et commenter la réalisation des exercices proposés par les enseignants.

Le coût total de cet investissement est de : 17 183,00 € HT, il se décompose ainsi :

- * 1 classe mobile6 990,00 € HT
- * 4 ensembles tableaux10 193,00 € HT

La classe mobile bénéficie d'une subvention de l'Inspection académique à hauteur de 50% sur le montant HT. A cette dernière, s'ajoute une dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 30% du coût total HT sur l'ensemble du matériel.



Le projet de la salle polyvalente

Il y a quarante ans, la municipalité implantait la salle polyvalente et le Foyer des Anciens rue des Ecoles. Pour des raisons de vétusté et de mise en conformité, il est nécessaire de réaliser des travaux de restructuration.

Des réflexions ont été engagées par le conseil municipal pour mettre en place les différentes phases de l'aménagement de l'ensemble du bâtiment. Après consultation, le cabinet d'architecte FERRAROLI a été retenu pour la maîtrise d'œuvre de ces travaux.



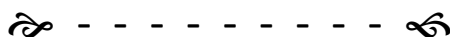
Le montant estimé des dépenses totales est de 1 404 960,00 € TTC dont un chiffre de recettes prévisionnelles élaborées ainsi :

- * Conseil départemental 13 000.00 €
- * DETR¹ (accessibilité PMR²) : ... 72 587.50 €
- * FCTVA..... 230 469.64 €
- * Certificat économie énergie 4 490.00 €
- * Soit un total de 320 547,14 €

Un emprunt de 550 000 € sera effectué pour le financement de ce projet.

Les crédits suffisants seront inscrits au budget communal 2017 pour assurer le fonctionnement de la partie non subventionnée. Les travaux commenceront en juillet 2017 pour une période d'un an.

C'est une nouvelle aventure pour la municipalité qui souhaite offrir à ses administrés un ensemble convivial et approprié.



Aménagements très appréciés !



Suite aux travaux qui ont été réalisés au terrain de foot, M. Christian DUBAIL, Président de l'Entente Sportive du Pays Maïchois, a adressé un courrier à la municipalité en ces termes :

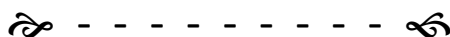
"Mr le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Au nom de l'ESPM, je tiens à vous remercier pour votre soutien, et plus particulièrement pour le financement de la main courante du stade Honneur.

Je peux vous assurer que toutes les personnes qui sont venues au stade depuis la fin des travaux et de l'installation des abris de touche, nous ont dit être très agréablement surpris par le nouveau visage qu'offre le stade. (très apprécié par les joueurs).

Je n'oublie surtout pas les agents qui ont réalisé un travail remarquable et de qualité, qu'ils en soient remerciés.

Encore merci pour votre soutien et l'intérêt que vous portez à notre association."



¹ DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

² PMR : Personnes à Mobilité Réduite

Etat des travaux de voirie

En 2016, un important programme de réfection de voirie a été retenu par la municipalité comprenant les rues du Général Farine et de l'Industrie, d'un secteur de la route de Roichenoz jusqu'au réservoir d'eau et jusqu'à l'enclos des Bisons du Sachuron, la mise en conformité, pour l'accès aux personnes à mobilité réduite, de l'entrée principale du stade et à la nouvelle aire de jeux des petits. Suite à l'appel d'offres, quatre sociétés ont répondu. Le marché a été attribué à l'entreprise VERMOT de Gilley pour un montant de : 203 327,76 € TTC.



- * Courant mai, à l'intersection des rues du Général Farine et du Kiosque, l'établissement LACOSTE est intervenu pour la mise en conformité du réseau assainissement (séparatif). Cette prestation est à la charge du SIAP¹. Puis, en sous-traitance, les avaloirs d'eau des rues concernées ont été mis en place et raccordés au réseau des eaux pluviales.
- * En septembre, l'entreprise VERMOT a posé les bordures qui dessinent le tracé de la chaussée conformément au plan présenté dans le Damprichard Info de janvier 2016. Le carrefour a été totalement réaménagé, avec la création d'un parking devant les locaux de l'ADMR², la jonction de la rue de l'Industrie à la rue du Général Farine recentrée et un îlot qui délimite et sécurise l'arrêt des bus des collégiens. Également, situé à l'arrière de l'église, l'arrêt de bus de l'école primaire dispose d'une place

réservée. Après le rabotage et la mise à niveau des tampons (plaques d'égouts), la pose des enrobés sur les chaussées et les trottoirs a été effectuée fin octobre.

- * Courant octobre, l'entreprise VERMOT a réalisé le profilage en enrobé de la chaussée de la route de Roichenoz jusqu'au niveau du réservoir, le goudronnage jusqu'au pâturage des Bisons du Sachuron, les travaux du stade et de l'aire de jeux.

Le coût définitif des travaux s'élève à 193 700,94 € TTC, il est subventionné ainsi :

- * Subvention départementale..... 22 191 €
- * Dotation de l'état (DETR³) 15 037 €
- * Enveloppe parlementaire..... 7 748 €

Le département prend à sa charge la couche de roulement de la rue du Général Farine qui est une route départementale pour un montant de : 23 779 €. La commune reçoit du fond de compensation de la TVA 31 774 €. Le solde de ces travaux est assuré sur les fonds communaux.



Le goudronnage de certaines chaussées a été effectué par l'entreprise VERMOT : les rues Marcel Pagnol et Crotot-Bernard, la voie du Prélot entre la route des Fosses et celle menant à Charquemont, le secteur entre l'intersection de la Seigne Bernard et celle des Combes Jean Vienot. Le coût de la prestation est de 9 108 € TTC. La commune perçoit 1 494 € du fond de compensation de la TVA.



¹ SIAP : Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Plateau

² ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural

³ DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

Les toits se font une beauté . . . Des aménagements

En octobre et novembre 2016, les toitures du presbytère et de la sacristie ont été refaites à neuf.

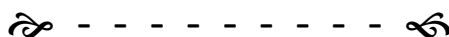


L'entreprise SARL FLEURY FMAC a réalisé la couverture du presbytère pour un montant de 38 559,00 € TTC et celle de la sacristie pour la somme de 2 033,88 € TTC.

La partie ferblanterie du presbytère a été assurée par Dominik HOLUP, en sous-traitance, pour un montant de 11 493,00 € TTC et celle de la sacristie pour 3 837,60 € TTC.

- * Coût total presbytère 50 052,00 € TTC
- * Coût total sacristie 5 871,48 € TTC

D'autre part, l'aménagement de l'entrée du périscolaire en "accessibilité à mobilité réduite" a été effectué par la société SARL SIMONIN-PAGNOT. Cette dépense s'élève à 3 311,10 € TTC. La porte d'entrée a été remplacée par l'entreprise A. FRISETTI du Russey, pour un montant de 2 096,40 € TTC.



Commission Forêts

La forêt communale de Damprichard, d'une superficie de 182,41 ha, se divise en 20 parcelles sur plusieurs sites (voir ci-après le plan "peuplement forestier"). Elle est gérée par l'ONF¹, agence de Pontarlier. Le volume présumé réalisable de forêt communale par an est de 1660 m³.

Traditionnellement, la vente de bois a lieu trois fois par an : en avril, juin et septembre. A chaque vente, un prix retrait est établi. Le bilan "vente de bois" pour l'année 2016 est le suivant :

- ✓ Grume..... 984 m³
- ✓ Bois de papier ou billon 250 m³
- ✓ Chablis..... 100 m³
- ✓ Houppier et surbille
(bois de chauffage) 231 stères

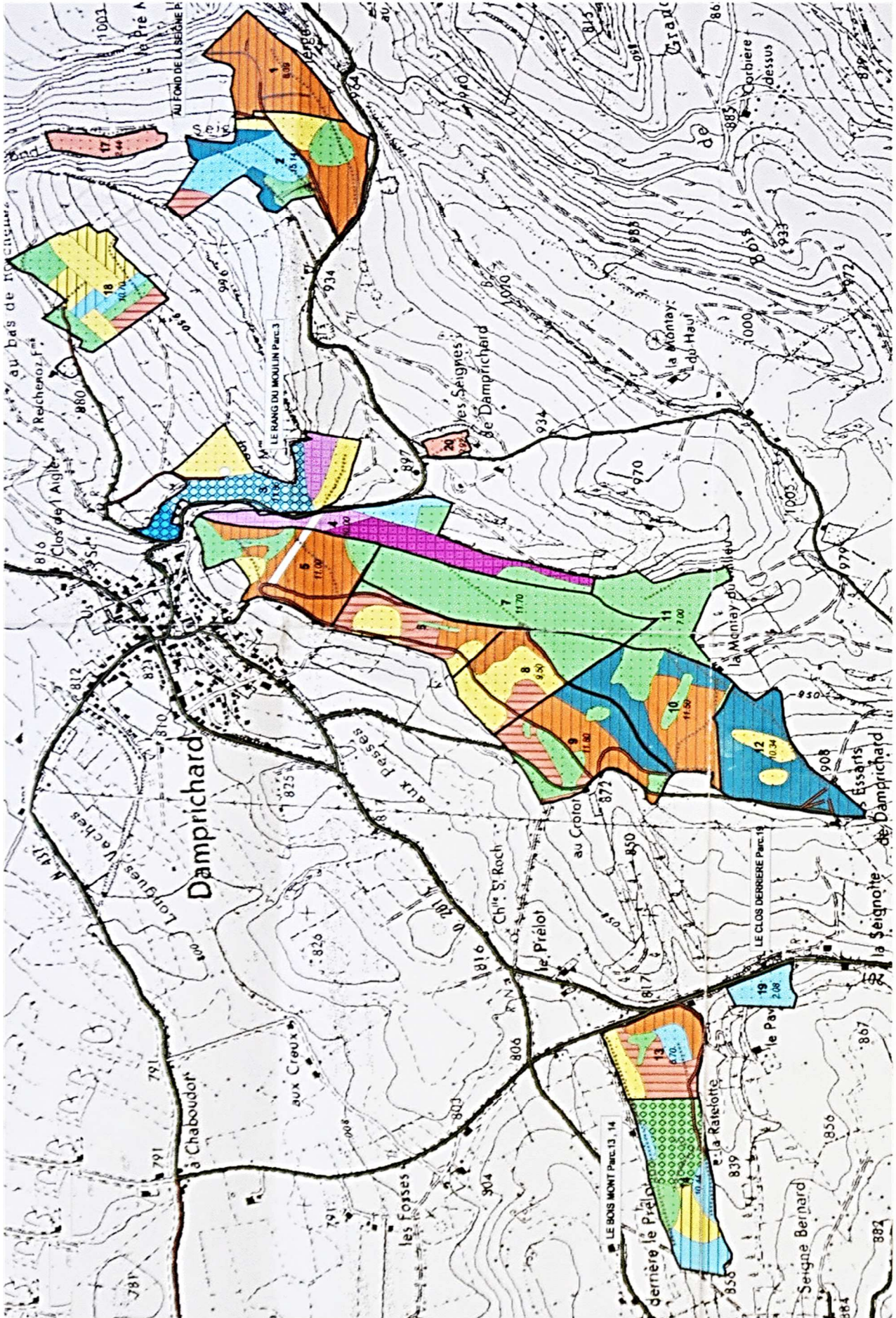
Quelques définitions :

- ✓ Grume : morceau de tronc d'arbre encore revêtu de son écorce.
- ✓ Bois de papier ou billon : tronçon d'arbre d'une longueur de 4 m avec un diamètre compris entre 12 cm et 35 cm.
- ✓ Chablis : bois abattu par le vent ou bois mort tombé de lui-même.
- ✓ Houppier : cime de l'arbre plus ensemble de ses branches.
- ✓ Surbille : déchets des grumes.
- ✓ Prix retrait : le prix est fixé au m³, s'il est supérieur la vente a lieu, s'il est inférieur la vente est reportée.





















¹ ONF : Office National des Forêts

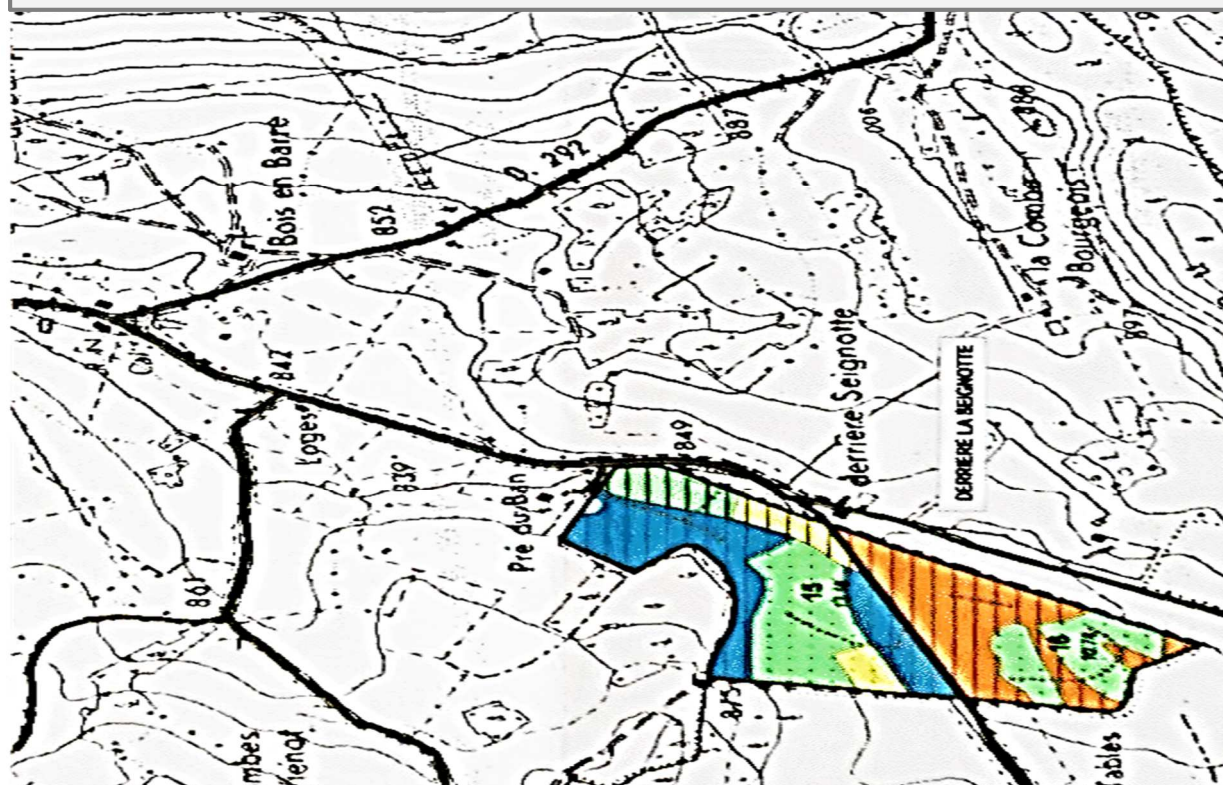
Peuplement forestier à Damprichard



FORET COMMUNALE DE DAMPRICHARD – 182.41 Ha

Peuplements forestiers :

| | |
|---|--|
|  | R11 - Plantation artificielle (épicéa) - 0/20 ans - H° < 6m + trouées "tempête 1999" |
|  | R12 - Régénération naturelle feuillue avec réserves éparses - 0/20 ans - H° < 6m |
|  | R13 - Régénération naturelle (sapin+feuillu) - 0/20 ans - H° < 6m |
|  | R21 - Plantation artificielle (épicéa) - 20/40 ans - H° de 6 à 10 m |
|  | R22 - Régénération naturelle (sapin+feuillu) - 20/40 ans - H° de 6 à 10 m |
|  | R31 - Régénération naturelle (sapin+feuillu) - 40/60 ans - H° de 10 à 15m |
|  | R32 - Plantation artificielle (épicéa) - 40/60 ans - H° de 10 à 15 m |
|  | R41 - Plantation artificielle (épicéa) - 60/80 ans |
|  | R42 - Régénération naturelle(sapin+feuillu) - 60/80 ans |
|  | R51 - Régénération naturelle (sapin +feuillu) - 80/100 ans |
|  | R52 - Plantation artificielle (épicéa) - 80/100 ans |
|  | R61 - Futaie régulière (mûre+sapin+feuillu) en cours de régénération ouverte sur semis - 100/120 ans |
|  | R62 - Futaie régulière résineuse (mûre+sapin+feuillu) - 100/120 ans |
|  | Br+ - Structure jardinée riche à fort % GB |
|  | C - Structure jardinée claire à majorité feuillue |
|  | E+ - Structure régularisée par excédent BM |
|  | F - Structure régularisée par excédent GB |
|  | Vides et peuplements improductifs |



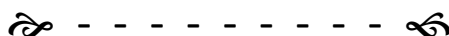
Vive les années en 6

Le samedi 15 octobre 2016, plus de 100 personnes de la classe en "6" se sont réunies à l'occasion du banquet des classes.

Tout ce petit monde a passé une excellente soirée, chacun était heureux de se retrouver et de partager des souvenirs communs. A noter que les deux doyens présents à ce banquet avaient 90 ans !

La soirée s'est déroulée à la salle polyvalente. Le délicieux repas a été assuré par le restaurant des SAPINS de Maïche et l'ambiance musicale par MUSIC & SHOW.

Les conscrits de 1996 qui ont organisé ces retrouvailles, remercient encore toutes les personnes présentes à la soirée et tous ceux qui ont contribué à l'organisation ! Ils vous donnent rendez-vous dans 10 ans !



Les Séniors en fête !

Le traditionnel repas des Séniors s'est tenu le samedi 5 novembre, il a réuni 135 convives. C'est dans un décor autour de la "campagne d'autrefois" que chacune et chacun a pu apprécier un copieux repas préparé par le restaurant LA RECRE et danser grâce au talent musical de Michel LCHAT.

Monsieur le Maire a félicité et a remis un joli cône garni de biscuits BILLOTTE à Mme Germaine LOUVET et à M. Gabriel GUILLAUME, tous les deux, doyens de cette belle journée.

Comme le veut la tradition, les personnes qui n'ont pas pu se rendre au repas, ont reçu un colis de Noël à leur domicile.



Etat civil de l'année 2016

NAISSANCES

4 janvier : Bastien de FOURNIER
28 janvier : Arthur DELAVELLE
30 mars : Maxence MONNET
4 avril : Noé TROIZIER
4 avril : Hermance TANGE
5 avril : Eden GAIDOT
11 avril : Abel KRIEGER
29 avril : Gabin MANCHON
6 mai : Lexo FOREST
13 mai : Martin CHAIGNAT
17 mai : Ethan PICASARRI-ARRIETA
23 mai : Léo NIGRO

7 juin : Alicia SCARINGELLA
28 juin : Marlo MAIRE
20 juillet : Noah DOS SANTOS
1^{er} août : Meryl CHATELAIN
12 août : Eléa BOUTAKDIHT
18 août : Emanuel CHEVARTZMANN
31 août : Anna KOUDRIACHEFF
5 octobre : Lola DELAIRE
31 octobre : Korentin FREZARD
5 novembre : Tom BONNET
28 novembre : Marius GUÉNON
5 décembre : Marylou PUYPE



MARIAGES



20 février : Pierre CHAIGNAT et Marion OBERLI
11 juin : Frédéric SCHMIT et Maud SOROCZYNSKI
11 août : Adrien DUBAIL et Charlène GODIN
13 août : Franck BINI et Samia LAOUABDIA-SELLAMI
17 septembre : Charles MAIRE et Nelly KOUAKOU
1^{er} octobre : François BARTHOULOT et Delphine WASNER
1^{er} octobre : Jérémie RICHARME et Mélanie GAUTRON
1^{er} octobre : Bakir GRBIC et Edina SALETA
3 décembre : Antoine RAPOSO et Sabrina JOUILLEROT

NOCES DE DIAMANT



27 décembre : Hervé et Eliane LACHAT

BAPTEMES REPUBLICAINS

9 avril : Clément et Nolan FARINE
13 août : Mahyna JOLY - Lyna et Dylan BINI
3 septembre : Gabin MANCHON



DECES

25 janvier : Marie JACQUOT
28 février : Maurice CLÉMENCE
10 mars : Léon TARBY
22 mars : Jeanne JEANNOTOT
24 mars : Raymond VUILLEMIN
3 mai : Claudine JACOULOT
6 mai : Monique PERROT
21 mai : Geneviève MOINOT
29 juin : Albert GUILLAUME
1^{er} juin : Françoise CAGNON
9 juillet : Gabriel MONNET
1^{er} août : Michelle GIGON
16 août : Geneviève GIRARD
18 août : Alphonse BROGLY
27 août : Jean LOEILLET
12 septembre : Jérémie FLEURY
17 octobre : Noël BENIER
4 novembre : Geneviève MAUVAIS
16 novembre : Joseph ROBERT
26 novembre : Roger HAUFF
30 novembre : Roger SILVANT
2 décembre : Monique CORDIER
4 décembre : Raymond TRIBOULET
20 décembre : Sylvie CHAPIT

Plan Local d'Urbanisme

En partenariat avec le cabinet Initiative, la commission a continué tout au long de l'année 2016 à travailler sur la transformation du POS¹ en PLU².

Le titre IV du code de l'urbanisme fixe le contenu, la finalité et les procédures d'adoption ou de révision des plans locaux d'urbanisme. Celui-ci comporte un Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui répond aux objectifs suivants :

- * Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.
- * Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et des loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement

public de coopération intercommunale ou de la commune.

Les orientations générales du PADD³ sont déclinées selon les trois axes suivants :

1. Affirmer le pôle du bourg-centre de Damprichard au sein du Pays Horloger.
2. Entretenir la dynamique agricole communale.
3. Maintenir un cadre de vie de qualité et privilégier un développement durable.

Chacun de ces axes est décliné dans le PADD, pour orienter la stratégie de développement et d'aménagement qui sera conduite par la municipalité au cours des quinze prochaines années, période prévue pour la durée de vie du PLU.

L'élaboration de ce nouveau document fait l'objet d'une concertation avec la population. Une réunion publique se tiendra le lundi 13 février 2017 à 20 heures à la salle polyvalente.



Terrain Multisport

Comme prévu, la commune va investir dans une aire multisport qui sera installée au printemps à la place d'un terrain de tennis. Nos jeunes pourront ainsi jouer à divers jeux de ballons, comme le foot, le volley, le basketball.

Le 2^{ème} terrain de tennis fera l'objet d'une remise en état.

Ce terrain multisport complètera l'espace récréatif déjà mis en place avec la surface de jeux réservée aux plus petits.



¹ POS : Plan d'Occupation des Sols

² PLU : Plan Local d'Urbanisme

³ PADD : Plan d'Aménagement et de Développement Durables

L'eau potable . . .

Le SIVU¹ de l'Eau du Plateau Maïchois gère l'eau potable de chaque foyer. Le conseil syndical est composé de 26 délégués des 19 communes adhérentes au SIVU, il se réunit une fois par mois.



Centre de traitement de l'eau à Blanchefontaine

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société VEOLIA EAU. Elle est en charge d'un certain nombre de prestations relatives aux abonnés (branchements, facturation, accueil, etc.), à l'entretien et au renouvellement des réseaux (canalisations, captages, etc.), des compteurs, et des équipements électromécaniques, etc. . .

Le SIVU gère le renouvellement des réseaux, les dispositifs de prélèvement d'eau, du génie civil.

L'unité de production et de traitement de l'eau se situe sur le site de Blanchefontaine (commune de Goumois).

- * Elle produit une capacité totale de 3 900 m³ par jour.
- * 30 réservoirs sont répartis sur le secteur d'une capacité totale de stockage de 11 078 m³.
- * 293 km de canalisations de distribution pour couvrir les 4 354 branchements recensés.
- * 326 poteaux d'incendie sont reliés au réseau de l'eau.

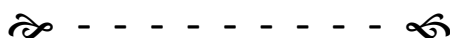
A Damprichard, le volume d'eau distribué est de 116 032 m³ pour 1 834 habitants desservis.

Le prix de l'eau, hors assainissement, se définit ainsi :



- ✓ La part syndicale sur 2016 : abonnement 25 € HT par an et consommation 0,78 €/m³ de (0 à 500 m³) et 0,708 €/m³ (au-delà de 500 m³). Le syndicat n'a pas augmenté ses tarifs depuis 2011.
- ✓ La part délégataire sur 2016 : abonnement 33,11 € et consommation 0,76 €/m³ (sur la base de 120 m³/an).
- ✓ Préservation des ressources en eau : 0,73 €/m³ (redevance de l'agence de l'eau).
- ✓ Lutte contre la pollution : 0,29 €/m³ (redevance de l'agence de l'eau).

Chaque année, un rapport de la qualité de l'eau est diffusé et affiché en mairie. Suite aux analyses faites en 2015, l'ARS² définit que l'eau distribuée sur le secteur est de très bonne qualité et conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.



¹ SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

² ARS : Agence Régionale de la Santé

Commemoration de la Fête nationale

Le 13 juillet 2016, Damprichard a eu le plaisir d'accueillir et de participer à l'organisation des commémorations de la Fête Nationale du 14 Juillet.

Selon la tradition, le défilé composé de nombreux élus de la Communauté de Communes du Pays de Maïche, des Sapeurs-pompiers, des Harmonies, des Anciens Combattants, des associations de gymnastique et des enfants de la commune, a sillonné le village.

Anthony MERIQUE, Maire de Damprichard, Christine BOUQUIN, Présidente du Conseil départemental, Régis LIGIER,

Président de la CCPM¹ et Maire de Maïche, ont déposé une gerbe au Monument aux Morts.

Malgré une météo particulièrement fraîche et pluvieuse, un nombreux public était rassemblé pour participer aux festivités et ovationner les différents tableaux du magnifique feu d'artifice. La soirée s'est poursuivie avec les traditionnels repas et bal populaire qui ont ravi les participants.

Un grand merci au Comité des fêtes et aux bénévoles pour l'organisation.



¹ CCPM : Communauté de Communes du Pays de Maïche

Petites graines deviendront fleurs

Le fleurissement commence à l'automne, des mains expertes préparent une centaine de boutures de géraniums.

En Février, on a hâte de voir "trésir" les centaines de petites graines de différentes variétés semées dans les bacs de terreau.

Dans un local tempéré, baigné de soleil matinal, ça pousse gentiment.

Avril, mai, le temps du repiquage, chaque plant est repoté dans un petit pot individuel pour lui permettre de se développer plus vite.

On les bichonne toutes ces petites pousses, chaque jour elles sont arrosées.

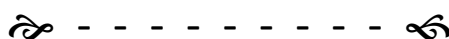
Juin, et oui, c'est le moment de sortir les petites fleurs de leur cocon, pour les planter dans les massifs de la commune. La transition est grande, elles sont encore si fébriles, les premiers jours, elles ont du mal à s'adapter au grand air et on craint les gelées tardives, on a peur des orages de grêle . . .



Il nous tarde de les voir grandir et fleurir, et tout à coup comme par magie, les massifs se colorent et égayent notre village tout l'été. Les géraniums embellissent la fontaine sur la place, les bâtiments de la mairie et de l'école primaire.

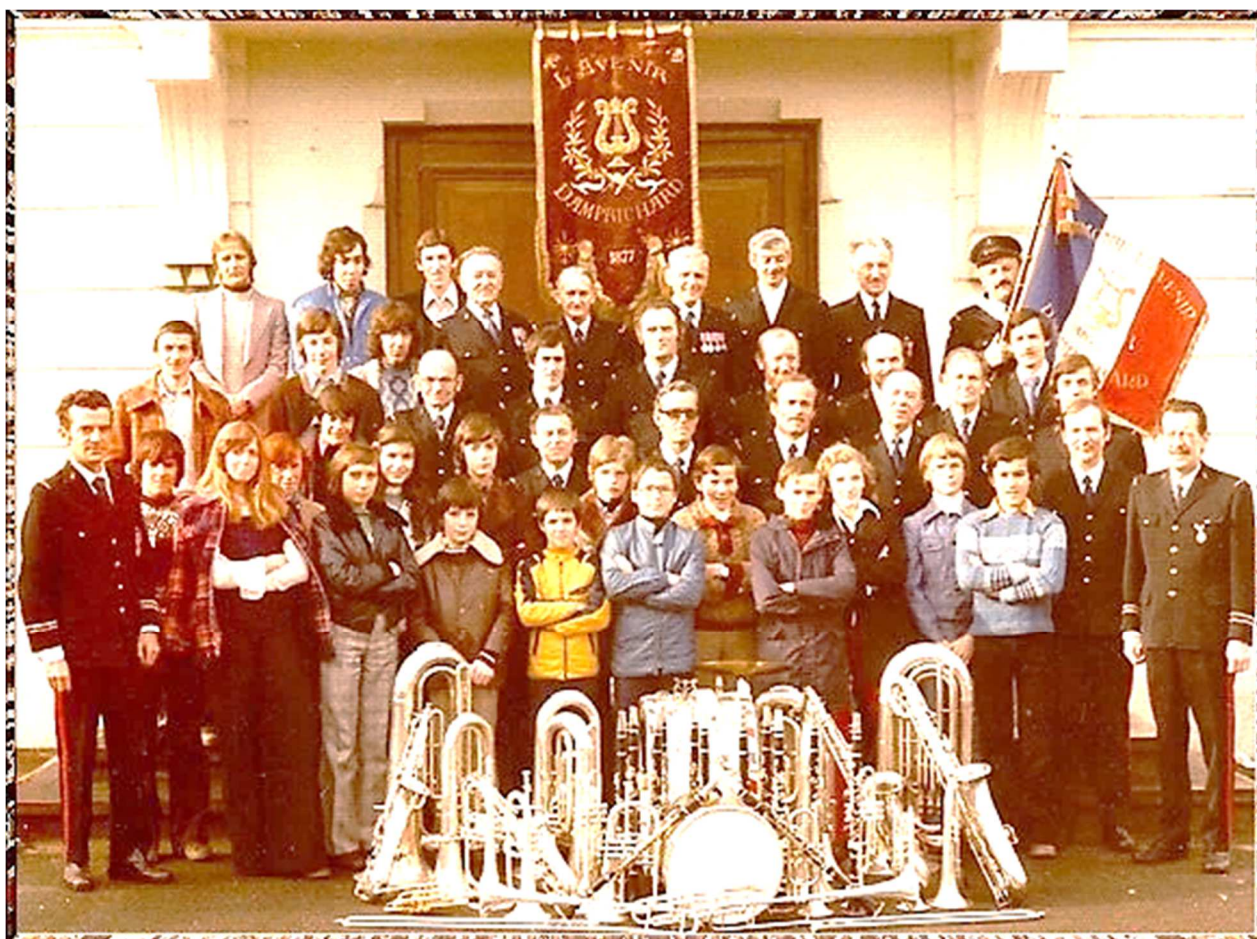
Toutes les mains vertes de la Commission Fleurissement vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, vous pouvez vous inscrire en mairie.



La vie associative

100^{ème} anniversaire de L'Avenir devant la mairie - 1977



De gauche à droite

- 1^{er} rang : Pierre VIGIER (Président) - Daniel GROSLAMBERT - Emmanuelle VUILLEMIN
xxx TATU - André PARREAUX - Didier PETIT - Myriam KNEUBUHLER
François PIERRE - Jean-Claude VUILLEMIN - Jean KNEUBUHLER
Alain GROSLAMBERT - Frédéric PIERRE - Hervé ROMAIN - René CHAUDRON
Jean-Paul FEUVRIER - Luc-Henry FEUVRIER - Fernand GROSLAMBERT
xxx TERVEL - Antoine MAUVAIS - Roger SILVANT - GUILLAUME François
Olivier GROSLAMBERT
Emmanuel SILVANT - Bernard SIGVART - Maurice PANIZZA (Directeur)
- 2^{ème} rang : Jean PANIZZA - Jean-Charles BLANC - Yves BERNARD - Raymond COULOT
Bernard JEANNERET - Raymond VUILLEMIN - Michel HUGUENIN
Daniel PETERMANN - Georges JEANNERET
- 3^{ème} rang : Didier HELD - Djamel FENOUR - Michel MAIRE - Jean MAUVAIS
Henry FEUVRIER - René HEMLER - Roland PARREAUX - Justin SIGVART
Gabriel LCHAT

Les Anciens Combattants

La section des Anciens Combattants a été très touchée en 2016 avec le décès de quatre de ses membres : Maurice CLEMENCE, Trésorier, Gabriel MONNET, Secrétaire, Georges BURDET et Jérémie FLEURY.

Une multitude de flocons de neige s'étaient invités à cette fête du 11 Novembre qui rassemblait les élus des communes de Damprichard, Belfays, Charmauvillers et Goumois, la section des Anciens Combattants, l'Harmonie, les Sapeurs-pompiers et les élèves de l'école élémentaire entourés d'un large public.

Après le dépôt de gerbe, les enfants, encadrés des enseignants, ont récité des poèmes.

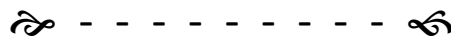


Bernard FEUVRIER, Président des Anciens Combattants, a remis la médaille de la "reconnaissance de la nation" à Mrs. Jean STORTZ et Luc GIGON.

Puis, les corps constitués se sont rendus au Monument aux Morts à Charmauvillers pour rendre hommage aux soldats qui ont combattu pour la France.

A la fin de la cérémonie, la municipalité de Charmauvillers a convié l'assemblée pour le verre de l'amitié à la salle des Fêtes.

Le 5 décembre, la commémoration de la guerre d'Algérie a réuni la section et les élus de la municipalité pour le dépôt de gerbe au Monument aux Morts.



Infos de l'ABCD



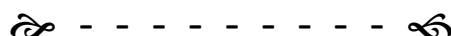
Comme chaque année, l'association ABCD renouvelle ses deux manifestations annuelles à la salle polyvalente de Damprichard.

Elle vous donne rendez-vous en 2017 :

Vide penderie : dimanche 9 avril

Vide grenier : dimanche 7 mai

Des supports publicitaires annonceront ces prestations et pour de plus amples informations, se rapprocher de Marianne au 03 81 68 66 23.



Echos du Comité des Fêtes

La fête foraine s'est déroulée les 21,22 et 23 octobre 2016. Malgré le froid, les habitants du village se sont déplacés. Le samedi soir, un repas dansant avec karaoké était organisé par le Comité des Fêtes.



Malgré un important investissement de l'équipe, cette troisième édition n'a pas rencontré le succès escompté.

Le Comité des Fêtes lance un appel à toutes les personnes qui souhaitent participer à la vie de la commune. Les idées novatrices et des projets de manifestations seront les bienvenus. L'équipe compte sur vous pour soutenir, dynamiser afin que Damprichard continue d'être un village qui bouge !

Le samedi 17 décembre, "Noël au village" a rassemblé un chaleureux public du secteur et même au-delà du territoire. Avec beaucoup de fierté, les enfants ont accroché leurs œuvres sur les branches des sapins destinés à cet effet.



Les animations étaient multiples : sculpteur de ballons, chamboule-tout enfant, démonstration de zumba par l'association DANCE FIT, manipulateur de feu et le célèbre petit homme des neiges, Olaf allait et venait parmi le public !

Les stands de dégustation, de marrons et le traditionnel vin chaud ont été très appréciés.



La quinzaine commerciale a été mise en place chez les commerçants. Le tirage des trois lots s'est déroulé en fin de soirée.

L'assemblée générale du Comité des Fêtes se déroulera le lundi 30 janvier 2017 à la salle du Foyer des Anciens, sur le côté de la salle polyvalente. Venez très nombreux !

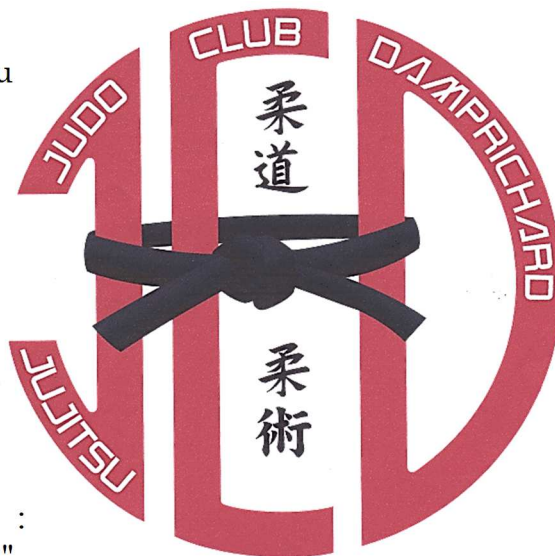
Si vous souhaitez rejoindre le groupe dès à présent, vous pouvez contacter Cynthia, Secrétaire, au 06 33 75 12 35, elle se fera un plaisir de vous répondre.



Nouveau logo pour le judo !

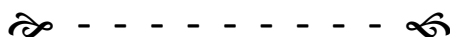
L'association du Judo Club de Damprichard se dote d'un nouveau logo. Il se définit ainsi :

- ✓ Le fond rouge rappelle le pays fondateur du judo : le Japon.
- ✓ Une ceinture noire en son centre indique l'objectif de tout judoka. Celle-ci relie les trois lettres du club "JCD". Elles expriment la réflexion suivante : le judo est un sport individuel, toutes et tous, nous avons besoin des autres pour progresser aussi bien en tant que sportif mais aussi et surtout en tant que personne.
- ✓ Les deux écritures japonaises signifient : celle du haut "Judo" et celle du bas "Jujitsu".



Le Judo Club compte à ce jour 38 membres pour la pratique du judo et 12 inscrits pour le jujitsu (self défense). Il organisera son tournoi annuel le 2 avril 2017.

Pour tous renseignements, il est conseillé de se rapprocher de Gilbert JACOULOT, Président, soit par téléphone 03 81 44 26 95 ou par e-mail : gilbert.jacoulot@orange.fr



Infos du Tennis de table



L'association du Tennis de table compte 30 adhérents. Les activités se déroulent :

- * Salle polyvalente le mardi de 18 h 15 à 19 h 45 dans le cadre "loisir découverte".
- * Maison des Associations le mercredi de 18 h à 20 h pour les entraînements des licenciés.

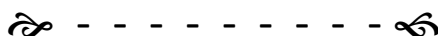
Plusieurs manifestations sont programmées pour le premier semestre :

- * Un loto organisé avec Speed Loto, le 25 février 2017 à la salle polyvalente.

- * Le tournoi de tennis de table se déroulera le lundi de Pâques, 17 avril 2017 à partir de 9 heures. Celui-ci est ouvert à toutes les personnes licenciées ou non.
- * Un tournoi de pétanque se disputera au stade municipal de la commune dès 14 heures, le samedi 3 juin 2017.



Pour obtenir plus de renseignements, contacter : Thierry RIGOULOT, Président, tél. 06 76 10 95 06 ou visiter le site : ttdamprichard.clubeo.com



Ça bouge au Ski-Club

Pour l'année 2016-2017, 53 enfants sont inscrits au Ski Club de Damprichard et environ 70 adhérents adultes.

Les entrainements pour les écoliers ont commencé le 25 septembre. Au programme : VTT, ski roues, roller, course à pied, etc . . . jusqu'au 13 novembre où un bon enneigement a permis d'aller skier à la Montée.



Quant aux collégiens, ils ont repris dès le mois d'août par un stage de trois jours à Ornans. Attention, programme chargé : footing réveil musculaire, petit déjeuner, VTT, repas du midi et on repart l'après-midi, skis roues suivi de piscine pour détendre tous les muscles... Les conditions météorologiques étaient idéales et les enfants ont été ravis.

Avec l'arrivée de la neige, samedi 12 novembre leur première sortie ski s'est déroulée à Pouillerel, en Suisse. On ne sait pas, qui étaient les plus ravis : les enfants ou leurs entraîneurs ? Sûrement les deux . . .

Les entrainements sont encadrés par des bénévoles (parents et/ou adhérents du club). A partir du mois de décembre, François COULON, intervenant en ski du Conseil départemental prend le relais les mercredis après-midi, toujours avec l'aide des parents.

Le club a organisé les manifestations suivantes : le 26 février, sur le site de la Combe-Saint Pierre, la première "Jungle Run" a connu un franc succès. Merci encore aux parents pour avoir préparé des crêpes et avoir donné un coup de main à l'organisation de cette soirée et à Woka Loisirs pour leur

aide. Une deuxième édition est prévue fin mars. La course traditionnelle nocturne en skating est prévue le 26 février à la Montée.

N'oublions pas également le trail des Echelles de la Mort qui a eu lieu le dimanche 11 septembre par un temps splendide. Environ 850 participants (traileurs ou marcheurs) ont profité des parcours et de la beauté des paysages ensoleillés du Haut-Doubs.

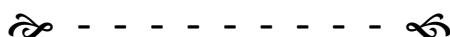
Sur la course du 23 km, tout comme l'année dernière, Olivier COUPAT a remporté la victoire devant Johann MOUSSEL. Sur le 12 km, Michel JUILLARD arrive en tête suivi de Romain BADSTUBER.

Chez les femmes, sur le 23 km, victoire de Juliette WANNER de Damprichard suivie de Elen AMIOTTE. Sur le 12 km, Louise WANNER, sa sœur, finit également en première place devant Manon MOUGIN.

Le plaisir de l'effort, une ambiance chaleureuse, une bonne organisation grâce aux efforts des bénévoles et surtout une météo très favorable ont permis de rendre cette journée exceptionnelle. Rendez-vous pour la prochaine édition le 10 septembre 2017 . . .



Toutes les informations concernant le calendrier des manifestations et des entrainements sont consultables sur le site du Ski Club : <http://ski.damprichard.free.fr>



Petits échos du Club 3 Amitiés Loisirs

Plus de cent personnes étaient présentes le 4 octobre 2016 pour l'assemblée générale du Club 3 Amitié Loisirs. Les différents rapports (moral, activité et financier) ont été présentés.

A ce jour, le club compte 162 adhérents actifs et d'honneur. Le comité s'est réuni pour la formation du bureau, soit : Président, Etienne BOBILLIER et Vice-présidents : Bernard MOUREAUX, et Jean-Luc GLASSON, Trésorier : André GARRESSUS et sa suppléante : Esther RACINE, Secrétaire : Marie-Christine MOUREAUX et son adjointe : Françoise FRANCHINI. Il est conforté de : Jeanne DUMONT, Christian CASSARD, Agnès DECHAUX, Raymond TATU, Eliane PERROT et Marie-Jo BARTHOULOT. L'assemblée a été conviée au repas offert par le club suivi d'un après-midi récréatif.

- * Le Club organise son concours de tarot le 1^{er} mars. Il est ouvert à tous, même aux retraités non adhérents.
- * La société est toujours à la recherche d'un chef de chorale pour la reprise de cette activité.

Le 27 octobre, les anniversaires ont été célébrés : Valentin OTTIGER (95 ans), Pierre RACINE (90 ans) et les 80 ans de : Ginette MONNET, Christiane MONNIN, Yvonne PIERRE, Christiane RACINE, Elisabeth FEUVRIER, Marcelle ROBERT, Marcel GIGON, Raymond TATU, François TISSERAND. Puis, Michel et Monique CORDIER ainsi que Bertrand et Françoise GARRESSUS ont été honorés pour leurs noces d'or. Cadeaux et fleurs ont été remis aux fêtés. Un goûter a rassemblé les 80 personnes présentes.

Le 20 novembre, la kermesse "portes ouvertes" a rencontré un franc succès avec une grande affluence tout au long de l'après-midi. Les visiteurs sont restés en nombre pour le repas avec coq au vin au menu ! Un

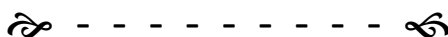


grand merci à toutes les personnes, membres d'associations et des clubs voisins qui se sont déplacés et à toutes celles et à tous ceux qui ont vivement participé à la préparation de cette journée.

Noël a été joyeusement fêté le 13 décembre. Un excellent repas servi par nos sympathiques serveuses a été très apprécié par l'assistance et les danseurs s'en sont donné à cœur joie avec le programme musical de Michel LCHAT. La décoration de la salle effectuée par l'association des Parents d'Elèves et celle des tables due aux mains expertes de l'atelier bricolage ont été très remarquées.



Le club est ouvert tous les mardi et jeudi de 13h30 à 18h. Les nombreuses activités et divers ateliers sont proposés. Contacter Etienne BOBILLIER, Président (03 81 44 26 68) ou Marie-Christine MOUREAUX, secrétaire (03 81 44 22 42), ils se feront un plaisir de renseigner les personnes intéressées.



Quoi de neuf à l'association des Parents d'Elèves ?

Créée en septembre 2008, l'association aide au financement des projets scolaires des enfants des écoles maternelle et primaire.

Elle organise tout au long de l'année différentes manifestations, notamment :

- * Le loto des enfants..... samedi 11 février
- * Disco sirop..... samedi 11 mars
- * Vente de fleurs..... samedi 20 mai
- * Glaces offertes aux enfants..... mai/juin
- * Kermesse samedi 24 juin
- * Pique-nique..... vendredi 30 juin

L'ensemble de l'équipe est très motivé et souhaite redonner un nouveau souffle à



l'association. Elle est heureuse d'accueillir toutes les personnes qui ont le désir de participer aux activités.

Pour rejoindre le groupe, contacter Jessica ARDOUIN, Présidente, 06 90 40 17 01 ou Cynthia

PIERRE, Secrétaire, 06 33 75 12 35.

Cette année, l'association a mis en place un site internet. Une galerie photos des diverses animations et des multiples renseignements sont mis à la disposition de chacun à cette adresse :

www.associationparentsdamprichard.simplesite.com



La Bretagne à Damprichard

Comme chaque année le Comité de Jumelage a accueilli 35 enfants en février. La semaine s'est très bien déroulée avec un programme chargé : randonnée autour de Damprichard avec le guide Patrick BRUOT, la découverte de l'ébénisterie et de la ferme musée à Grand-Combe-Chateleu, la visite du Fort Saint Antoine et la ballade à bord du Coni'Fer dans la région de Pontarlier, du ski au Mont Meusy et de la patinoire à Saignelegier, sans oublier la traditionnelle soirée déguisée le mercredi soir.

Les enfants de Damprichard se sont rendus en Bretagne du 5 au 12 juillet, avec un programme tout aussi complet.

L'année s'est terminée avec la soirée fondue qui a attiré plus de 200 convives. Le comité remercie toutes les personnes présentes et toutes celles impliquées pour que cet échange soit toujours une réussite.



Divers

L'Harmonie L'Avenir devant l'Eglise - 1997



De gauche à droite

- 1^{er} rang : Bernard JEANNERET (Président) - Thibaud PIERRE - Florian EMONIN
Samuel JEANNERET - Frédéric SILVANT - Frédéric PIERRE - Jean-Yves SIGVART
Raymond VUILLEMIN - Didier PETIT - Bernard SIGVART (Directeur)
- 2^{ème} rang : François WANNER - Bernard FEUVRIER - Isabelle PIERRE - Sandra JANIN
Fernand GROSLAMBERT - Edith TISSERANT - Didier SILVANT
Georges JEANNERET - Gérald CATTIN
- 3^{ème} rang : Olivier GROSLAMBERT - Roland PARREAUX - Eric GUILLAUME - Fabrice JANIN
Didier MOUREAUX - Lise RACINE - Anne GIGON - Jean KNEUBHLER
Damien MONNET
- 4^{ème} rang : Jean-Charles NAPPEZ - Michel MAIRE - Jean COURLET - Thomas JEANNERET
Daniel PETERMANN - Violaine FEUVRIER - Jean-Charles BLANC

Quelques nouvelles des P'tits loups de la maternelle

86 enfants se partagent les bancs de l'école maternelle "Arc en ciel" depuis la rentrée de septembre 2016.

Les petites frimousses découvrent et participent à l'univers scolaire. Diverses activités sont mises en place, notamment : semaine du goût, spectacle, projet forêt, animation ludothèque . . . Sans oublier l'exposition "la grande lessive" où chacun a conçu son dessin sur le thème "matière(s) à penser".

La classe de la moyenne section entretient une correspondance assidue avec une école de Dunkerque. Les grands échangent avec un ancien élève scolarisé à

l'île Maurice. La découverte des similitudes et les différences des modes de vie sont un réel enrichissement culturel très apprécié par les enfants.

Ils sont toujours très heureux d'accueillir les papis et mamies pour réaliser des recettes de cuisine ou du bricolage.

La préparation de Noël a beaucoup occupé les P'tits loups avec la réalisation d'une jolie carte glissée dans le colis de Noël destinés aux papis et mamies du village. Le 16 décembre, l'effervescence est à son comble avec la venue du Père Noël qui distribue des douceurs aux enfants émerveillés et des cadeaux offerts par la municipalité.



Exposition "la grande lessive" - jeudi 13 octobre



La Compagnie théâtrale

La Compagnie théâtrale
donne rendez-vous à son fidèle public en avril 2017 !



Panique au Piazza - saison 2016

L'école primaire, une école . . . plurielle

L'école primaire accueille dans ses locaux 129 écoliers. Ils sont répartis dans les cinq classes de cette manière :

- * CP¹21 élèves .Mme COUGNARD
- * CE1²/CM2³26 élèves .M. VIVOT (Directeur)
- * CE1/CM2.....26 élèves .M. NICOD
- * CE2⁴/CM1⁵26 élèves .Mme VACHEZ
- * CE2/CM1.....28 élèves .M. LIMAT

Depuis la rentrée de septembre 2016, Mme Myriam BER intervient en complément dans la classe de Mme VACHEZ, le lundi et celle de M. VIVOT, le mardi.

Trois auxiliaires de vie scolaire, Mmes : METRA, GABRIEL et CHOULET ainsi que deux jeunes en service civique, Aurélia BRUOT et Sabrina BENGMAH aident l'équipe enseignante et interviennent auprès des élèves qui sont en situation de handicap.

La municipalité participe à hauteur de 71,37 euros par enfant pour la fourniture du matériel (cahiers, crayons, etc.), des manuels, des livres de bibliothèque, des photocopies, etc . . . Elle a installé des bancs sous le préau pour le regroupement des enfants inscrits au périscolaire.

Toujours impliquée dans de nombreux projets notre école se porte bien, mais peut-être devrions nous dire "nos écoles" !

Suite à notre participation au concours des écoles fleuries, forts des encouragements reçus en 2014 et grâce à l'investissement de tous, nous avons remporté cette année le premier prix. Au-delà de la récompense, il faut souligner les apports d'un tel projet dans les différentes disciplines (sciences, arts,

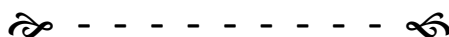


français...) mais surtout dans l'apprentissage du "Vivre ensemble" enjeu majeur de l'école.

"Le printemps des poètes" est un rendez-vous apprécié de tous. Quand les beaux jours reviennent les poètes en herbe font résonner la poésie dans l'école et dans le village. En 2016-2017, l'association "Le printemps des Poètes" a salué nos actions en nous attribuant le label "Ecole en poésie" que nous aurons à cœur d'honorer cette année encore. Rendez-vous au mois d'avril, la manifestation est ouverte à tous !



Retrouver sur le site internet les actualités de l'école, les démarches à suivre pour les inscriptions et les compte-rendu du conseil d'école : <http://ecoledamprichard.scolasite.net>



¹ CP : Cours Préparatoire
² CE1 : Cours Elémentaire 1^{ère} année
³ CM2 : Cours Moyen 2^{ème} année
⁴ CE2 : Cours Elémentaire 2^{ème} année
⁵ CM1 : Cours Moyen 1^{ère} année

Dates à retenir

Concert de la Nouvelle Année (organisé par l'Harmonie l'Avenir)

Dimanche 29 janvier – 16 heures Salle d'Honneur

Loto Franco-Suisse (organisé par la société Pêche franco-suisse)

Samedi 4 février..... Salle polyvalente

Loto enfants (organisé par l'association les Parents d'Elèves)

Samedi 11 février..... Salle polyvalente

Loto (organisé par le Tennis de table avec SPEED LOTO)

Samedi 25 février - 19h30 Salle polyvalente

Disco sirop (organisé par l'association des Parents d'Elèves)

Samedi 11 mars Salle polyvalente

Don du sang

Lundi 20 mars Salle polyvalente

Compétition de judo (organisée par le Judo Club de Damprichard)

Dimanche 2 avril Salle polyvalente

Vide penderie (organisé par l'association ABCD)

Dimanche 9 avril Salle polyvalente

Tournoi de tennis de table (organisé par le Tennis de table)

Lundi 17 avril - à partir de 9 heures..... Salle polyvalente

Vide grenier (organisé par l'association ABCD)

Dimanche 7 mai..... Salle polyvalente

Salon vente (shopping découverte)

Dimanche 14 mai..... Salle polyvalente

Vente de fleurs de printemps (organisée par l'association des Parents d'Elèves)

Dimanche 14 mai..... Place du village

Tournoi de pétanque (organisé par le Tennis de table)

Samedi 3 juin - à partir de 14 heures Stade municipal

Concert de printemps (organisé par l'Harmonie L'Avenir)

Samedi 10 juin Salle polyvalente

140^{ème} anniversaire de l'Harmonie l'Avenir

Samedi 17 juin Salle polyvalente

Spectacle de fin d'année (organisé par l'école maternelle Arc en Ciel)

Vendredi 23 juin Salle polyvalente

Fête de la musique et kermesse

Samedi 24 juin Salle polyvalente

Pique-nique (organisé par l'association des Parents d'Elèves)

Vendredi 30 juin Ecole maternelle

Marché estival nocturne

Samedi 15 juillet – de 17 à 23 heures Parking de la salle polyvalente

Don du sang

Lundi 17 juillet Salle polyvalente

Instants détente

135^{ème} anniversaire de l'Harmonie L'Avenir - 2012



De gauche à droite

- 1^{er} rang : Jean-Claude PARRENIN (1^{er} Adjoint) - Georges JEANNERET
Jean-Paul FEUVRIER - Daniel PETERMANN - Jean KNEUBUHLER
Fernand GROSLAMBERT - Thibaut CORDIER - Bernard JEANNERET
Louise WANNER - Juliette WANNER
- 2^{ème} rang : Guy SIGVART (Maire) - Léon FEUVRIER - Antoine WANNER - Yvon MESSINGER
Romain JACOULOT - Charline FEUVRIER - Maxime TISSERANT
Marylène WANNER - Georges VARANDA (Directeur) - Pascal JANIN
Martial CORDIER
- 3^{ème} rang : Frédéric PIERRE (Président) - François WANNER - Anthony MERIQUE
Aurélien CORDIER - Jérémy WANNER - Thomas JEANNERET - Julien BURDET
Isabelle CORDIER - Edith TISSERANT

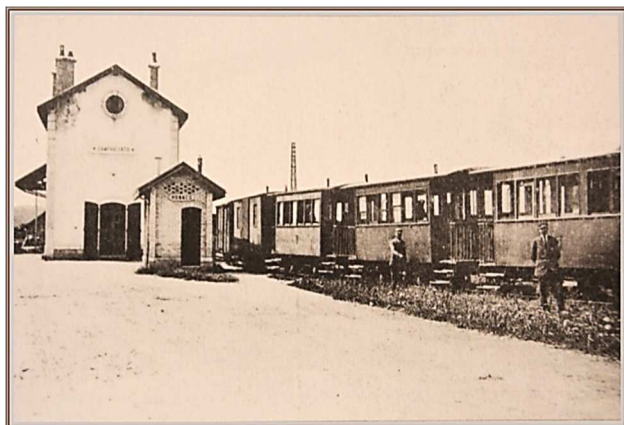
Il était une fois . . . Le tacot

Avant l'arrivée de l'électricité en 1895 chez M. Jules BOURGEOIS, les entreprises travaillaient avec l'énergie hydraulique. La fabrique BOURGEOIS fonctionnait au moyen d'une machine à vapeur, comme les locomotives. Chaque jour, six stères de bois et 300 litres d'eau alimentaient ce moteur.

En 1905, il y avait 22 ateliers d'horlogerie sur la commune de Damprichard, les travailleurs utilisaient les voituriers pour se rendre au travail sur des routes dégradées.

Le tacot, le petit train, comme on l'appelait à l'époque, répondait aux besoins de l'industrie, des scieries, des agriculteurs, du transport des marchandises et des voyageurs.

La loi du 11 janvier 1901 prononçait la déclaration d'utilité publique de la ligne Morteau-Mâche. Le délai d'exécution prévu était de quatre ans.



Train mixte en gare de Damprichard

Celle-ci desservait une région accidentée tout particulièrement à la sortie de Morteau avec une dénivellation de 755 à 910 mètres d'altitude. Les travaux ne commencèrent qu'en 1905 avec deux années de retard. Le 8 janvier de cette même année, un premier service aller-retour était établi jusqu'aux Fontenelles.

La liaison avec Mâche fut ouverte le 1^{er} juin. Le banquet d'inauguration s'est déroulé à Charquemont au Lion d'Or le 11 août 1905.

Le prolongement vers Trévilleurs via Damprichard prenait du retard. Les ouvriers du chantier arrivèrent en juin 1906. Deux années furent nécessaires pour terminer cet embranchement de dix kilomètres.

Le service commercial a débuté le 1^{er} juillet 1908, mais l'inauguration fut reportée au 4 octobre, à Trévilleurs

A Mâche et à Trévilleurs, il y avait une plaque tournante pour la locomotive. Une extension était prévue vers Saint-Hyppolite et la Suisse. Le train régional a su, en quelques années d'activité, se rendre indispensable à la vie de la région.

Après la guerre de 1940, devant un déficit persistant, des voix condamnèrent l'exploitation par le chemin de fer. En fait, les temps des parcours restaient relativement élevés par rapport au rendement plus rentable des services routiers.

Après 1940, le train a été remplacé par un autorail qui fonctionnait à l'essence pour le transport des voyageurs. La motrice était surnommée "Micheline".

La vétusté du matériel, l'entretien des gares, les multiples accidents aux passages à niveau et la concurrence de la route menaçaient la petite voie ferrée. La ligne Morteau-Trévilleurs dépendait depuis 1950 de la Régie départementale qui avait le projet de remplacer le train par un service de cars et de camions, jugé plus rentable.

Le 1^{er} avril 1952, les six locomotives rentraient pour une dernière fois au dépôt de Morteau où elles furent démontées et envoyées vers des ateliers de fonderie. Ainsi disparaissait, après 47 ans de loyaux services, "le petit train" !

Ses spécificités . . .

Un mécanicien et un chauffeur s'activaient pour recharger la chaudière et gérer le fonctionnement de la locomotive. L'approvisionnement en eau des machines s'effectuaient à Morteau, aux Fontenelles, à Maîche et à Tréviillers. En cas de pénurie d'eau, celle-ci était pompée dans la mare de Ferrière-le-Lac.

La vapeur assure la marche du train et aussi pour actionner les freins. Pour la descente des Fins avec des gros chargements de bois, chaque wagon possédait des freins supplémentaires, ils étaient actionnés par une manivelle manuelle.

Le chauffage des wagons des voyageurs était fourni par des bouillottes longues d'un mètre. Elles étaient glissées sous les pieds des passagers. Par la suite, un poêle a été installé dans chaque voiture.

Sur la ligne Morteau-Tréviillers, un wagon postal était attelé au convoi, un agent des Postes était affecté aux transports du courrier. Les expéditions des usines horlogères de la région avaient la primeur du réseau ferroviaire vers la Suisse, Besançon et Paris. Les exploitants du bois acheminaient leur production, par plateaux entiers, vers le

bas pays pour le chauffage, les usines de pâte à papier. Dans les gares, les chevaux charriaient des chargements de grumes, de planches, de poutres mais également des beaux bois destinés à la marine ou aux luthiers.

De ce fait, les gares représentaient une grande activité. Depuis Morteau, on comptait quatorze gares et trois haltes facultatives situées à Cernay, Chaboudot et Ferrière-le-Lac. Le rail coupait dix-sept fois la grande route. Dans la plupart des stations, l'épouse était le chef de gare et le mari travaillait sur la voie comme poseur.

L'hiver, la ligne était obstruée par des congères aux endroits ventés. Le maire réquisitionnait des ouvriers dans les entreprises pour dégager les rails.



Gare de Damprichard – 03/11/1916



Souvenirs ... Souvenirs ... Quelques extraits du Tour du Village

Janvier-février 1960 - Nouvelles du pays adressées aux soldats - n°111

Nouvel an

Comme c'est la tradition la Musique et la Clique sont allées faire aubade chez Monsieur le Maire et chez Monsieur le Curé.



Nouvelles du pays

Le soleil brille, le ciel est bleu, les oiseaux chantent, c'est un temps de printemps. Nous avons eu le froid et la neige que pour le concours de ski et l'inauguration du remonte pente, vers la mi-janvier. Depuis la pluie a fait fondre la neige et le soleil a séché la pluie. Les enfants ont ramassé les luges et les skis pour chausser les patins à roulettes et faire rouler les billes.



Santé

Ce temps exceptionnel n'a pas empêché une forte épidémie de grippe dont on pourrait plus facilement compter les rescapés que les victimes. Des familles entières étaient alitées en même temps. A l'usine Burdet, on comptait un jour une quarantaine d'absents... Instituteurs, institutrices, le ferblantier, le boulanger et même la pharmacienne y ont passé... Monsieur le Maire... Soeur Supérieure.

Les quelques jours de froid et le verglas n'ont pas manqué non plus d'occasionner au passage quelques dégâts Plusieurs maisons ont eu de l'eau gelée...

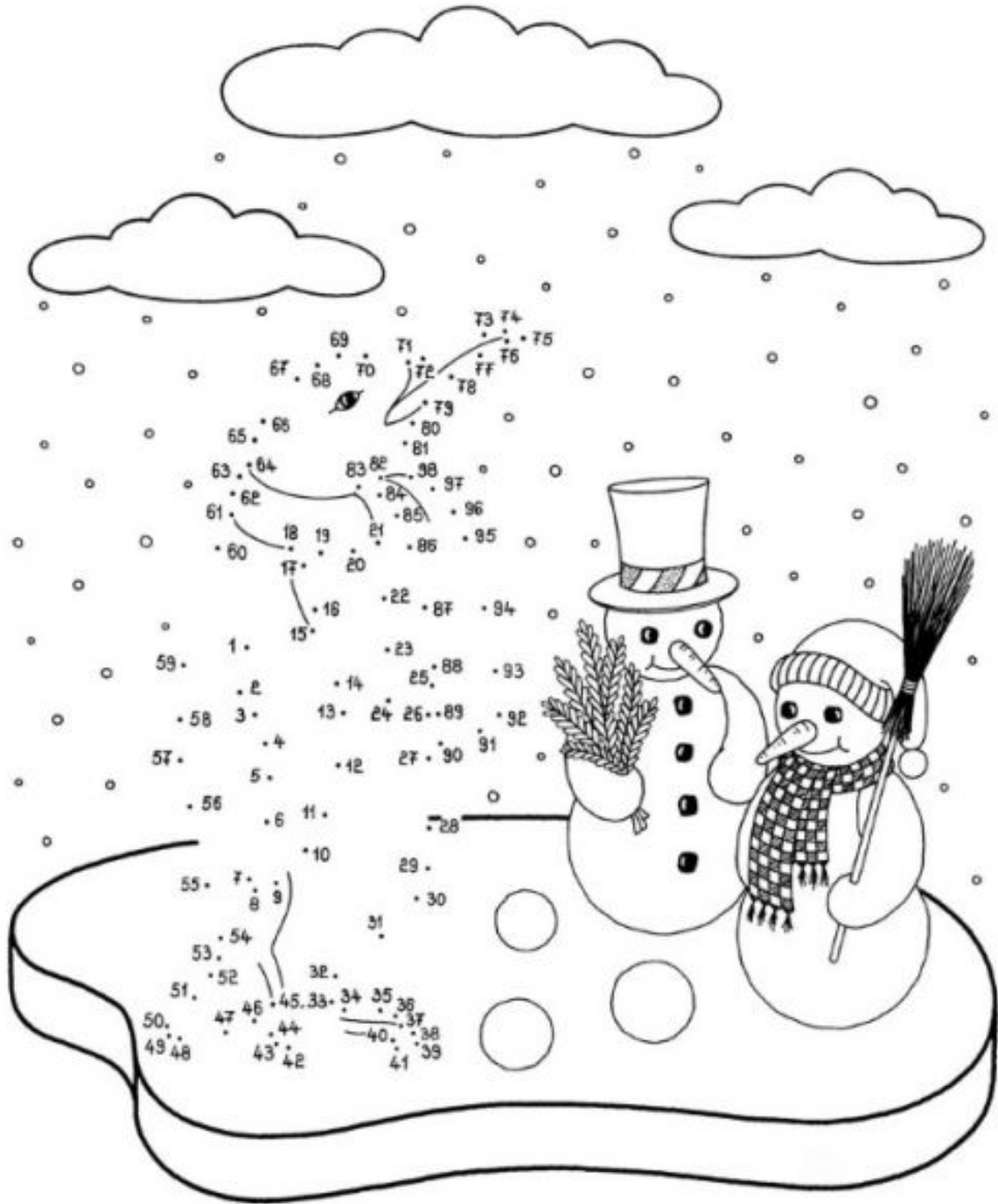
Sur la route glissante, Maurice Chatelain avec sa 2 CV, à Poset - Aimé Poirieux à Trévillers se sont fait tamponner... et j'en passe, tels Abel Mercier, Isidore Parent, Roland Parent...etc...

Un joueur junior de l'équipe de Lons de Saunier, sur notre terrain a eu 2 doigts gelés. Constant Pagnot gelait avec le Latil pendant que chez lui ronflait un gros feu de cheminée. Le chauffage de l'Eglise choisissait un des plus froids dimanches pour tomber en panne de carburant. Les sports d'hiver n'ont occasionné qu'un léger accident : Roger Bouverot, plâtré pour rupture de ligaments.



A vos crayons !

Quelques dizaines de points à relier . . . le personnage apparaît . . .



L'Harmonie L'Avenir

Concert Sainte Cécile - 26 novembre 2016



De gauche à droite

- 1^{er} rang : Bernard JEANNERET - François VIMBER - Lauryne FEUVRIER - Coline FAIVRE
Margot JOBIN - Sophie AMAT - Sandra JANIN - Angélique GRILLOT
Sylvie BION - Isabelle TAILLARD - Bernard PAVY (Directeur)
- 2^{ème} rang : Frédéric PIERRE - Dominique BERNARD - Sandrine FAIVRE - Michel BLANGY
Thomas JEANNERET (Président) - Georges JEANNERET - Fernand GROSLAMBERT
Isabelle CORDIER - Aurélien CORDIER - Charles CARTIER - Chantal PONÇOT
Aurore DUQUET
- 3^{ème} rang : Gabriel JEANNERET - Thibault CORDIER - Jacques GUILLEMENOT
Julien BOULET - Pascal JANIN - Anthony MERIQUE - Loïc BIDALOT
Léon FEUVRIER - Aurélien CUENOT - Fabrice JANIN - Mickaël PINTO
Danielle BLANGY - Jean-Michel HOUSER - Alain BRISCHOUX

Concert à Neuchâtel

Dimanche 27 novembre 2016



L'ensemble des musiciens se produit

à l'Auditorium de Neuchâtel

Rétrospective

La date de création de la "fanfare" de l'Avenir de Damprichard se situe autour de 1876-1877, c'est une des plus anciennes associations de Damprichard.

Elle naît de l'idée de deux hommes, le curé du village et le maire M. BABET, notaire. Ces deux hommes auront des rôles importants au sein de l'Avenir, puisque le premier dirigera et le second présidera.

Les débuts sont assez difficiles, il faut attendre la reprise en main de l'orchestre par Césaire BOURGEOIS (président), Joseph FARINE (directeur), Joseph CLEMENCE, les frères LOMBARD et JOLY pour que l'Avenir prenne enfin son envol.



1900

L'orchestre, formé essentiellement de cuivres, accueille des bois, et devient l'harmonie l'Avenir de Damprichard.

1913

Sous la direction de Léon CLEMENCE, l'harmonie participe à un concours à Berne où elle se distingue.

La même année elle concourt à Besançon où paraît-t-il, certains musiciens ont oublié "de faire la reprise" dans le morceau imposé. C'est aussi ce jour-là que le porte-drapeau reste introuvable avant le début du concert, cette disparition peut s'expliquer par le stress bien compréhensible.

De nombreux concerts et des sorties sont organisés. Mais la première guerre mondiale interrompt cette belle marche en avant.

L'orchestre reprend lentement ses activités toujours sous la direction de Léon CLEMENCE et sous la présidence de Paul BOURGEOIS.

Avant la seconde guerre mondiale, Louis CLEMENCE succède à Léon, son frère, à la direction. Zéphirin NAPPEZ occupe la place de président laissée vacante après la mort de Paul BOURGEOIS en 1934.

Nouvelle interruption pendant la
seconde guerre mondiale



1944

Reprise des activités avec Paul PIERRE à la baguette.

1953

Honeste CLEMENCE prend la direction musicale.

1948

Abel MERCIER succède à Georges BURDET, à la présidence.

1963

Maurice PANIZZA prend les rênes de l'harmonie, dans le même temps
Pierre VIGIER assure la présidence.

1977

L'Avenir fête en grande pompe ses 100 ans. Pendant trois jours, défilés,
concerts, soirées et bals se succèdent.

1980

Bernard SIGVART prend la direction jusqu'au début des années 2000.

1983

Gabriel LACHAT, Fernand GROSLAMBERT de 1983 à 1994, se succèdent à la
présidence.

1987

L'harmonie étrenne ses nouvelles tenues !

1994

Bernard JEANNERET investit la présidence jusqu'en 1998

1998

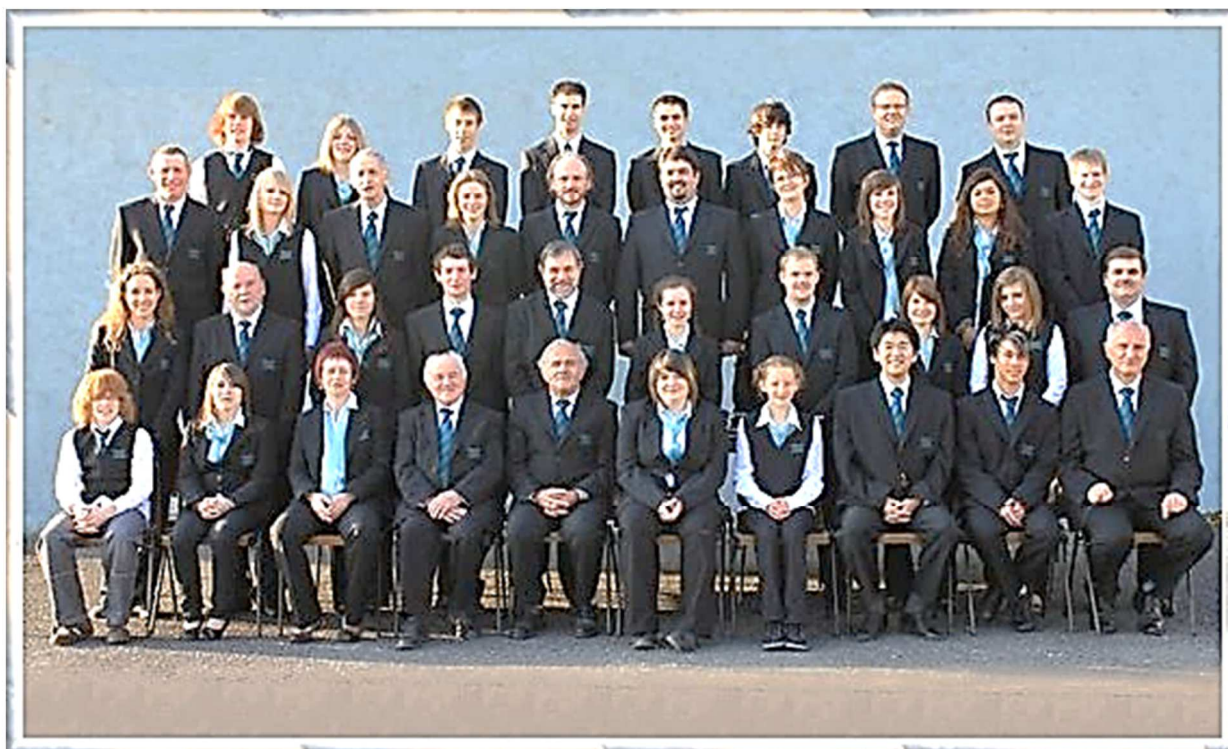
Frédéric PIERRE assure la présidence jusqu'en 2012.

2001

La direction change de main avec Georges VARANDA qui dirige l'Avenir jusqu'en 2015.

2010

L'Avenir se dote de nouveaux costumes !



De gauche à droite

- 1^{er} rang : Antoine WANNER - Pauline SALVI - Edith TISSERANT - Jean KNEUBUHLER
Fernand GROSLAMBERT - Aurélie BARTHOULOT - Juliette WANNER
Yosuke SEKIGUSHI - Mathias TAM-DUPONT - Léon FEUVRIER
- 2^{ème} rang : Séverine CUCHEROUSSET - Daniel PETERMANN - Charline FEUVRIER
Maxime TISSERANT - Yvon MESSINGER - Louise WANNER
Romain JACOULOT - Manon MOUGIN - Noémie TISSERANT
Georges VARANDA (Directeur)
- 3^{ème} rang : Jacques FEUVRIER - Gaélane LOUVRIER - Georges JEANNERET
Julie ARNOUX - François WANNER - Anthony MERIQUE - Isabelle CORDIER
Marylène WANNER - Jenifer PETERMANN - Thomas JEANNERET
- 4^{ème} rang : Jérémy WANNER - Marie GUILLAUME - Clément ARNOUX - Julien BURDET
Aurélien CORDIER - Maxime CORDIER - Frédéric PIERRE (Président)
Pascal JANIN

Pendant des années, l'harmonie a répété dans de nombreux lieux bien différents, granges à ses débuts, ancienne mairie, salle du théâtre, salle au-dessus du Club 3 Amitié Loisirs.



2012

Après des années d'errements et grâce à la municipalité, l'Avenir a pu enfin répéter dans "sa salle" située au sein de la Maison des Associations !

2013

Thomas JEANNERET accède à la présidence de l'Avenir.

2016

Bernard PAVY s'investit à la direction du groupe musical.

Les représentations

L'harmonie a participé au festival des musiques du Haut-Doubs depuis sa création en 1947.

Chaque année, celui-ci rassemble entre 400 et 600 musiciens issus des différentes harmonies du Haut-Doubs.

L'Avenir a organisé cette manifestation à six reprises (1954, 1966, 1979, 1992, 2003, 2012).



Festival des musiques du Haut-Doubs à Damprichard - juin 2012

Les formations musicales

Depuis ses débuts, l'Avenir a formé de nombreux musiciens. En 2010, l'harmonie crée en partenariat avec trois autres formations l'école de musique Duo-Doubs. Celle-ci accueille actuellement 75 jeunes.

Depuis 1877, l'Avenir participe aux animations culturelles du village avec ses concerts, ses défilés, ses festivals. Elle participe également aux manifestations du plateau de Maîche.

Elle est très régulièrement sollicitée par d'autres sociétés pour participer à des récitals.

Début 2016, l'ensemble musical a joué à Scey-sur-Saône en Haute-Saône, puis début novembre à Audincourt. Fin novembre, l'Avenir s'est produit pour la première fois au conservatoire de Neuchâtel en Suisse.



L'orchestre junior en concert dans le parc du château Montalembert à Maîche - 2008



De gauche à droite

- 1^{er} rang : Amélie BARTHOULOT - Marie GUILLAUME - Noémie TISSERANT
Jennifer PETERMANN - Louise WANNER
- 2^{ème} rang : Marylène WANNER - Aurélien CORDIER - Gaëlane LOUVRIER
Juliette WANNER - Isabelle CORDIER
- 3^{ème} rang : Maxime TISSERANT - Anthony MERIQUE - Manon MOUGIN
Charline FEUVRIER - Mathias TAM-DUPONT - Julien BURDET
Romain JACOULOT - Thomas JEANNERET
- 4^{ème} rang : Georges JEANNERET - Antoine WANNER - Clément ARNOUX
Jérémy WANNER - Maxence CORDIER

Les points forts

Remise des diplômes en 1968



De gauche à droite

Jean KNEUBUHLER
André FAIVRE
Maurice PANIZZA
Roland PARREAUX
Raymond VUILLEMIN
Fernand GROSLAMBERT

Les cosaques au carnaval de Maïche - 1996



De gauche à droite

1^{er} rang : Daniel PETERMANN - Philippe VALENTE - Julien BURDET
Jenifer PETERMANN - Marion EMONIN - Sabrina PETERMANN
Aline SANDOZ

2^{ème} rang : Georges VARANDA - François WANNER - Pascal JANIN
Jean-Charles NAPPEZ - Bernard JEANNERET (Président)
Roland PARREAUX - Raymond VUILLEMIN - Fernand GROSLAMBERT
Georges JEANNERET - Mickael PINTO - Laurent ROUSSET
Edith TISSERANT - Michel MAIRE - Jean KNEUBUHLER
Didier MOUREAUX - Eric GUILLAUME - Isabelle PIERRE - Lise RACINE
Samuel JEANNERET - Anne GIGON - Didier PETIT
Thomas JEANNERET - Frédéric PIERRE - Florian MAGNY
Florian EMONIN - Thibaud PIERRE - Bernard SIGVART (Directeur)

Nouvelles tenues pour l'Harmonie - 1987



De gauche à droite

1^{er} rang : Antoine MOUGIN - Violaine FEUVRIER - Fernand GROSLAMBERT (Président)
Bernard SIGVART (Directeur) - René CHAUDRON - Edith TISSERANT
André PARREAUX - Olivier GROSLAMBERT - Eric SIMON-VERMOT
Stéphanie JEANNERET - Isabelle PIERRE - Patrick MAUVAIS - Frédéric SILVANT
Alain GROSLAMBERT - Samuel JEANNERET - Eric MOUREAUX - José RACINE
Jean KNEUBUHLER - Didier SILVANT

2^{ème} rang : Hervé ROMAIN - Jean-Yves SIGVART - Bernard FEUVRIER - xxx
Daniel GROSLAMBERT - Luc-Henry FEUVRIER - Jean-Paul FEUVRIER
Myriam KNEUBUHLER - Michel MAIRE - Romuald PREVITALI
Raymond VUILLEMIN - Michel HUGUENIN - xxx - Damien MONNET
Bernard JEANNERET - Yves BERNARD - Jean-Charles BLANC
Georges JEANNERET - François PIERRE - Frédéric PIERRE - Jacques FEUVRIER
François WANNER - Roland PARREAUX - Jean COURLET - André PIERRE - xxx
Daniel PETERMANN - Gérald PREVITALI - Georges BARROCA



14 septembre 2013 - Forum des Associations

Les mousquetaires au carnaval de Maïche - 1994



De gauche à droite

- 1^{er} rang : Thibaud PIERRE - Aline SANDOZ - xxx - Julien BURDET
Sabrina PETERMANN - Jennifer PETERMANN - xxx
- 2^{ème} rang : Didier PETIT - xxx - xxx - Marion EMONIN - Fabrice JANIN
Sandra JANIN - Thomas RACINE - Bernard JEANNERET
Bernard SIGVART - Olivier GROSLAMBERT
- 3^{ème} rang : François WANNER - Aurélie TRIBOULET - Anne GIGON - xxx
Lise RACINE - Georges JEANNERET - Michel MAIRE
Daniel PETERMANN - Didier SILVANT - Jean COURLET
- 4^{ème} rang : Jean KNEUBUHLER - Mickael PINTO - Florian EMONIN
Bruno ROUSSET - Didier MOUREAUX - Thomas JEANNERET
Jean-Charles NAPPEZ - Eric GUILLAUME - Frédéric SILVANT
Frédéric PIERRE

Défilé du 11 novembre 2015



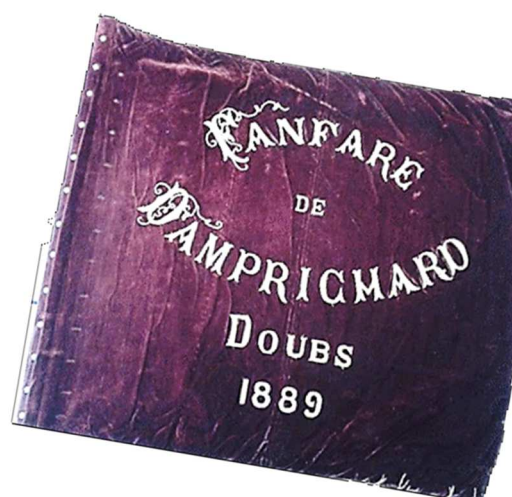
L'Avenir - 2002



De gauche à droite

- 1^{er} rang : Aurélie BARTHOULOT - Mailys SALVI - Antoine WANNER - Benjamin GUENOT
Pauline SALVI - Aurore REMONNAY - Manon MOUGIN - Louise WANNER
Gaélane LOUVRIER - Noémie TISSERANT - Maxence CORDIER - Marylène WANNER
- 2^{ème} rang : Mathias TAM-DUPONT - Charline FEUVRIER - Chirine RACINE - Jérémy WANNER
Marie GUILLAUME - Elodie GILLE - Sandrine GILLE - Stéphane CONTE
Angélique HAWRILISI - Romain JACOULOT
- 3^{ème} rang : Florian MANY - Stéphanie RENAUD - Elodie JEANCLER - Marion EMONIN
Jennifer PETERMANN - Janice MANY - Lolita TRIBOULET - Morgane COULOT
Aurélien CORDIER
- 4^{ème} rang : Thomas JEANNERET - Didier MOUREAUX - Sabrina PETERMANN
Edith TISSERANT - Thibaud PIERRE - Fernand GROSLAMBERT - Julien BURDET
Noémie JEANCLER - Jean KNEUBUHLER - Georges JEANNERET
- 5^{ème} rang : Georges VARANDA (Directeur) - Bernard FEUVRIER - Philippe JEANCLER
Daniel PETERMANN - Raymond VUILLEMIN - Olivier GROSLAMBERT
- 6^{ème} rang : François WANNER - Roland PARREAUX - Jacques FEUVRIER - Pascal JANIN
André PIERRE - Michel MAIRE - Jean-Paul FEUVRIER - Jean COURLET
Bernard JEANNERET - Frédéric PIERRE (Président) - Antoine MOUGIN

La vieille dame de 140 ans
a encore de beaux jours
devant elle !



Sur les marches de l'Eglise - 1961



De gauche à droite :

- 1^{er} rang : Bernard PARENT - René HEMLER - Jean MAUVAIS - Louis NAPPEZ (Président)
Honeste CLEMENCE (Directeur) - Maurice PANIZZA - Emile BESSOT
Raymond CHAPATTE - Roger SILVANT
- 2^{ème} rang : Bernard SIGVART - Michel PARATTE - Bernard HENZELIN
Georges JEANNERET - Hervé RACINE - Louis MUNNIER - Roland PARREAUX
Gabriel LACHAT - André FAIVRE - Auguste PARREAUX - Michel MUNNIER
Raymond COULOT - Yves SILVANT - Bernard JEANNERET
- 3^{ème} rang : Henry FLEURY - Maurice BLANC - Pierre VIGIER - Justin SIGVART
Emile TISSOT (porte drapeau) - Antoine MAUVAIS - Fernand GROSLAMBERT
Bernard FEUVRIER - Raymond VUILLEMIN - René CHAUDRON

Les musiciens de L'Avenir vers 1899



De gauche à droite

- 1^{er} rang : Joseph CLEMENCE - xxx - Joseph FARINE (Directeur)
Césaire BOURGEOIS (Président) - Paul BOURGEOIS - Aurèle RACINE
Henri RACINE
- 2^{ème} rang : Alfred RUFFIOT (au tambour) - Léon CLEMENCE (futur chef) - Paul GUYOT
Arthur MULLER - Ernest MULLER - xxx - xxx - xxx - xxx - xxx - Alix GUYOT
Alix GUIGON
- 3^{ème} rang : Léon ROBERT - xxx - xxx (porte drapeau) - xxx - Léon CHALON (en bout de rangée)

Site Internet : www.mairie-damprichard.fr

